



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



**Le Pape François annonce une
Année Sainte de la Miséricorde**

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$

2 ans.....10,00\$

autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$

2 ans.....30,00\$

avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC , Canada – J0L 1M0

Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros

Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:

Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

Christian Burgaud:

cburgaud1959@gmail.com

Tél.: fixe 02 40 32 06 13

Portable: 06 81 74 36 49

Attention Belgique, nouvelle adresse:

Envoyez vos abonnements, dons et chèques en France à l'adresse de Christian Burgaud:

Pèlerins de saint Michel

47 rue des Sensives 44340 Bouguenais, France

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de:

«Pèlerins de saint Michel»

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209

e-mail: info@versdemain.org

th.tardif@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Une Année Sainte de la Miséricorde**
Alain Pilote
- 4 Dieu ou rien.** *Cardinal Robert Sarah*
- 6 Limiter la population à 500 millions?**
- 7 «Le Maître de la Terre»**
- 8 L'argent est un instrument social**
Louis Even
- 10 Dénonciation du suicide assisté**
Mgr Paul-André Durocher
- 11 Une vue chrétienne de l'argent**
Louis Even
- 12 La Banque du Canada accomplit mal sa fonction.** *Alain Pilote*
- 14 La Banque du Canada doit financer notre pays sans dette**
- 16 Canonisation de Louis et Zélie Martin**
Dom Antoine-Marie, o.s.b.
- 23 Lettre aux familles.** *Saint Jean-Paul II*
- 24 Appel à une conversion écologique**
Mgr Dominique Rey
- 27 «Le semeur est sorti pour semer»**
Louis Fahé
- 30 Décès de Mme Marie-Jacqueline Potvin**
- 31 Décès de Jean-Baptiste Grégoire**
Thérèse Tardif

Vers Demain est membre de l'AMÉCO
(Association des médias catholiques et oecuméniques)

Visitez notre site www.versdemain.org

Vous y trouverez une multitude de renseignements sur notre oeuvre.
Vous pouvez même payer votre abonnement et faire vos dons en ligne par PayPal ou carte de crédit.



Éditorial

Une Année sainte de la Miséricorde

Le vendredi 13 mars 2015, à la fin de son homélie durant la célébration pénitentielle à la Basilique St-Pierre, avec confession et absolution individuelle, le Pape François a pris tout le monde par surprise en annonçant une Année sainte de la miséricorde. Voici les paroles du Saint-Père:

«Chers frères et soeurs, j'ai souvent pensé à la façon dont l'Eglise peut rendre plus évidente sa mission d'être témoin de la miséricorde. C'est un chemin qui commence par une conversion spirituelle; et nous devons faire ce chemin. C'est pourquoi j'ai décidé de promulguer un jubilé extraordinaire ayant en son centre la miséricorde de Dieu. Ce sera une année sainte de la Miséricorde. Nous voulons la vivre à la lumière de la parole du Seigneur: "Soyez miséricordieux comme votre Père" (cf. Lc 6, 36). Et cela en particulier pour les confesseurs! Beaucoup de miséricorde!

«Cette année sainte commencera lors de la prochaine solennité de l'Immaculée Conception (8 décembre 2015) et se conclura le 20 novembre 2016, dimanche de Notre-Seigneur Jésus Roi de l'univers et visage vivant de la miséricorde du Père... Je suis convaincu que toute l'Eglise, qui a tant besoin de recevoir de la miséricorde, parce que nous sommes pécheurs, pourra trouver dans ce jubilé la joie pour redécouvrir et rendre féconde la miséricorde de Dieu, avec laquelle nous sommes tous appelés à apporter le réconfort à chaque homme et à chaque femme de notre temps. N'oublions pas que Dieu pardonne tout, et que Dieu pardonne toujours. Ne nous lassons pas de demander pardon.»

Nous savons qu'un des grands actes du pontificat de Jean-Paul II a été d'instituer la fête de la miséricorde divine, le dimanche suivant Pâques, selon les demandes de Jésus à une religieuse polonaise, Faustine Kowalska, canonisée par Jean-Paul II le 30 avril 2000.

Lors de sa dernière visite en Pologne en août 2002, Saint Jean-Paul II avait prononcé les paroles suivantes, lors de la cérémonie de dédicace du Sanctuaire de la Divine Miséricorde à Cracovie:

«Comme le monde d'aujourd'hui a besoin de la miséricorde de Dieu! Sur tous les continents, du plus profond de la souffrance humaine, semble s'élever l'invocation de la miséricorde. Là où dominent la haine et la soif de vengeance, là où la guerre séme la douleur et la mort des innocents, la grâce de la

miséricorde est nécessaire pour apaiser les esprits et les coeurs, et faire jaillir la paix... La miséricorde est nécessaire pour faire en sorte que chaque injustice du monde trouve son terme dans la splendeur de la vérité... En dehors de la Miséricorde de Dieu, il n'y pas d'autre source d'espérance pour le monde.»

Avec toutes ces nouvelles de guerres, d'attentats terroristes, d'incertitudes économiques, et de nos propres faiblesses humaines, comme le monde a en effet besoin de la miséricorde de Dieu!»



Le Pape François faisant l'annonce de l'Année sainte de la Miséricorde.

pardonner pas aux autres, Dieu ne nous pardonnera pas non plus... C'est donc quelque chose à prendre très au sérieux!

Le mot «miséricorde» vient des mots latin *miseria* (misère, malheur) et *cor* (coeur), et signifie donc «avoir le cœur sensible au malheur, à la misère des autres». La miséricorde de Dieu, c'est le cœur de Jésus qui vient au secours de la misère de l'homme. Être miséricordieux envers le prochain, c'est approcher notre cœur de ses misères.

Une des œuvres de miséricorde spirituelle est d'instruire les ignorants. On fait donc œuvre de miséricorde spirituelle en lisant et faisant lire Vers Demain, car on instruit les ignorants, et même les fidèles, sur leurs droits, et sur des sujets qu'ils ignorent, y compris du point de vue financier. (Voir page 8.)

Comme quelqu'un a déjà dit: «L'être humain est né pour être aimé et les biens matériels, fabriqués pour être utilisés. Si le monde est à l'envers, c'est que les biens matériels sont aimés et les humains, utilisés.»

En d'autres mots, le désordre vient du refus de respecter l'ordre voulu par Dieu pour la création (voir page 24) et la famille (voir page 23). On fait de l'argent une idole, un dieu, alors qu'il devrait être un serviteur; et on fait des êtres humains les esclaves de l'argent.

Alors, sachons être miséricordieux, et nous pourrons ainsi être justes selon Dieu!

Alain Pilote
Rédacteur

«Dieu ou rien», entretien avec le cardinal Sarah

Le 25 février 2015 paraissait aux Éditions Fayard «Dieu ou rien, entretien sur la foi», qui rapporte l'entretien de l'écrivain Nicolas Diat avec le cardinal guinéen Robert Sarah, qui se porte en fier défenseur de la foi catholique, en répondant avec sagesse à toutes les questions d'actualité, pour réveiller l'ardeur des chrétiens. Le cardinal y parle de son enfance, de l'Église et de ses défis, des Papes qu'il a connus, et de Dieu, bien sûr, sans lequel, comme l'indique le titre du livre, l'homme n'est rien sans Dieu.

Né en 1945, Robert Sarah est ordonné prêtre en 1969 en la Cathédrale Sainte-Marie de Conakry. Dix ans plus tard, le 13 août 1979, il est nommé par Jean-Paul II archevêque de Conakry alors qu'il n'a que 34 ans, devenant ainsi le plus jeune évêque du monde. En 2001, il est appelé à Rome par Jean-Paul II comme secrétaire de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples. Le 7 octobre 2010, le pape Benoît XVI le nomme président du Conseil pontifical Cor Unum, et le crée cardinal quelques semaines plus tard. Le 23 novembre 2014, le pape François le nomme préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements.

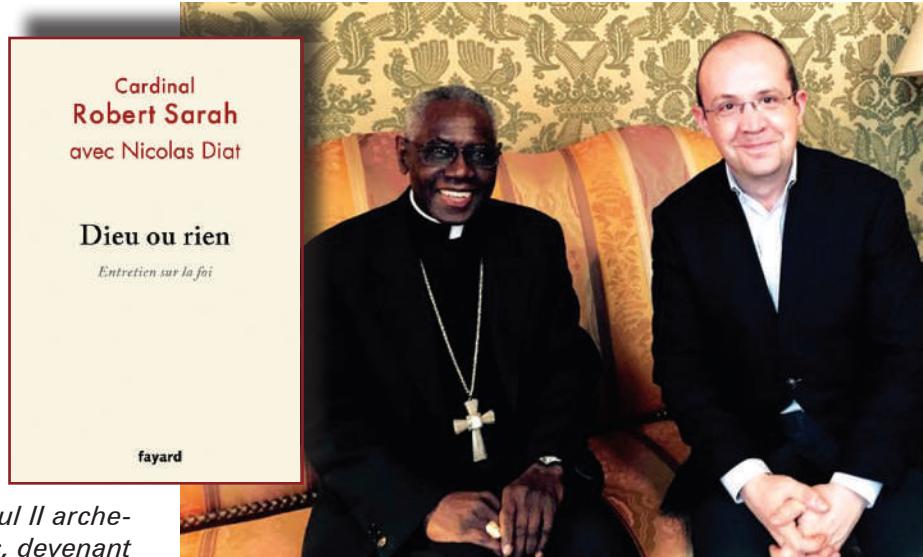
En mars 2015, le cardinal Sarah a fait une tournée des médias français pour présenter son livre. Voici des extraits de l'interview qu'il a accordée à Jean-Sébastien Ferjou, publiée le 8 mars 2015 sur le site www.atlantico.fr:

Jean-Sébastien Ferjou: Éminence, le livre d'entretien avec Nicolas Diat que vous publiez s'appelle «Dieu ou rien». Étant donné que l'Europe a largement perdu le sens de Dieu, diriez-vous donc que l'Europe est dans le rien?

Cardinal Robert Sarah: Je ne peux que répondre oui. Sans Dieu, c'est le néant. Sans Dieu, il n'y a rien. Sans Dieu, qu'est-ce que je suis, qu'est-ce qui me maintient en vie? Et après cette vie, qu'y-a-t-il? Si Dieu n'est rien, il n'y a pas de vie éternelle.

L'Europe, après avoir vécu des guerres épouvantables tout au long du XXème siècle, a voulu miser sur la paix en considérant que tout ce qui venait de son identité – et donc potentiellement son héritage chrétien – pouvait être meurtrier. Dans le livre, on sent que vous pensez que les Européens devraient comprendre que leur histoire et leur héritage spirituel et culturel ne sont pas forcément la cause de troubles et que l'on pourrait garder la paix sans avoir à y renoncer. Mais comment en convaincre les Européens?

Ce processus n'est pas réaliste: ce qui a d'abord provoqué les guerres, ce sont nos intérêts, et non la religion. Qui provoque la guerre, qui fabrique les armes? Ce n'est pas la religion, ce n'est pas Dieu. Et qui



Le cardinal Sarah et Nicolas Diat

les vend? La guerre répond à notre avidité et à notre soif du gain. Pour autant, certains fanatiques utilisent la religion pour provoquer la guerre. Mais je ne pense pas que l'on puisse accuser la religion sans s'accuser soi-même.

Regardons les guerres actuelles: le fondamentalisme n'est pas né de rien. On a attaqué l'Irak. On a créé un chaos total entre chiites et sunnites. On a attaqué la Libye et c'est aujourd'hui un pays dans une situation explosive.

Quel est le chemin pour sortir de cette confrontation qui s'installe dans les esprits européens que l'Europe va à un choc inévitable contre un certain islam? Que faire pour en sortir?

Ce que j'essaye de dire dans ce livre, c'est qu'il faut aider l'Europe à retrouver Dieu, l'aider à retrouver son identité. Il est absurde de nier que l'Europe n'a pas de racines chrétiennes. De la même manière, on ne peut pas fermer les yeux et dire qu'il n'y a pas de soleil! Cette Europe qui refuse la vie, qui n'engendre pas la vie, qui vieillit, qui affirme aussi qu'un homme n'a pas de sexe et qu'il pourrait choisir, cette Europe-là se met elle-même en position de faiblesse.

Dans le livre vous parlez du génie du christianisme, en évoquant entre autres la Manif pour tous et en disant que c'est une expression de ce génie. L'idée même de «génie du christianisme» est presque devenue scandaleuse aujourd'hui en Europe et plus particulièrement en France, où Dieu et la foi sont souvent assimilés à une forme d'aliénation. Comment faire entendre ce message d'un génie du christianisme qui paraît si provoquant ici?

Je veux rappeler aux Français qu'ils sont chrétiens, même s'ils ne veulent pas le savoir. Ils ont leur histoire, leur culture, leur musique, leurs œuvres d'art...

Le rappeler en priant, en manifestant contre une interprétation irréaliste de la nature humaine, c'est-à-dire la théorie du genre... Le dire d'une manière respectueuse et ferme, c'est une œuvre de charité. Si vous laissez votre ami se détruire, vous ne l'aimez pas vraiment. Même s'ils n'aiment pas l'entendre, ils sont chrétiens.

Pire, même chez ceux qui le sont, on n'ose pas se déclarer chrétien. J'ai une famille qui m'a adopté, j'ai trois sœurs adoptives en France, et quand je me présentais avec mon habit de prêtre, on me disait «enlève ça». Mais c'est ma tenue. Quand un médecin va à l'hôpital, il n'est pas habillé n'importe comment. Mais il est vrai, et c'est Jean-Paul II qui le disait, que des chrétiens sont apostats. Ils ne le disent pas. Ils se prétendent encore chrétiens. Mais leur manière de vivre, leurs idées, font comme s'ils n'étaient pas chrétiens.

Est-ce parce qu'on a renoncé à la discipline de vie qui doit accompagner la foi?

Pas seulement à la discipline. Mais à la doctrine. On a renoncé à un enseignement qui fait l'homme. Cet enseignement, bien sûr, engendre la discipline. Mais avant la discipline, il y a l'enseignement que l'on rejette, et le pire, c'est que même certains évêques – certes minoritaires – disent des choses abominables.

Dans quelle mesure l'Église de France n'est-elle pas responsable de cette situation? On a l'impression que le catéchisme est parfois devenu un atelier de coloriage...

On a renoncé à enseigner le catéchisme. On a créé quelque chose qui n'est pas un catéchisme, en n'intégrant pas par exemple certains éléments doctrinaux. Le refus d'enseigner le catéchisme, ou d'apprendre par cœur, fait que lorsque les enfants ont fini le catéchisme, ils ne savent rien du tout, ni les prières ni les évangiles. Je pense que notre responsabilité existe, car nous n'avons pas fait tout notre travail. (...)

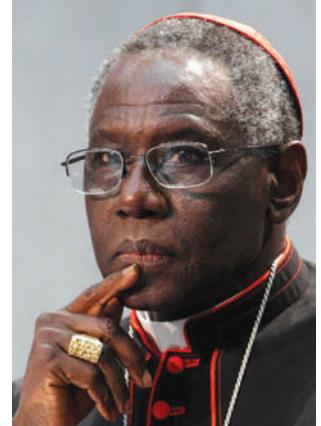
Revenons au témoignage, à l'exemplarité des chrétiens.

C'est cela la première chose à faire. «Vous allez être mes témoins». C'est-à-dire, vous allez vivre tel qu'un chrétien doit vivre. Ça ne veut pas dire qu'un chrétien ne peut pas aussi s'engager politiquement pour défendre ses valeurs. Je pense que c'est possible, car si les chrétiens sont hors des milieux de décision, ce sont les ennemis de l'Église qui vont décider ce qui leur semble bon. Il faut encourager les jeunes, les adultes, à s'engager politiquement.

Dans votre livre, vous parlez de la «contagion de la sainteté». Pensez-vous que les chrétiens en Euro-

pe aient perdu ce sens-là en vivant dans une société profondément relativiste? Les chrétiens d'Europe et de France doivent-ils retrouver leur fierté?

«Il faut aider l'Europe à retrouver Dieu, l'aider à retrouver son identité. Il est absurde de nier que l'Europe n'a pas de racines chrétiennes. De la même manière, on ne peut pas fermer les yeux et dire qu'il n'y a pas de soleil !»



pe aient perdu ce sens-là en vivant dans une société profondément relativiste? Les chrétiens d'Europe et de France doivent-ils retrouver leur fierté?

Nous tous devons être fiers d'être chrétiens. Nous devons tous être heureux de l'être, car c'est la vie. Si je n'ai pas de Dieu, je meurs. Être avec Dieu, c'est être saint. Croire en Dieu, ce n'est pas seulement penser qu'il existe, c'est aimer comme il aime, pardonner comme il pardonne. C'est imiter Dieu. C'est pourquoi la primauté de Dieu est essentielle. Je combats pour un être qui est vivant, qui m'a fait et qui m'aime.

Que répondez-vous à ceux qui disent que l'Église a perdu ses fidèles car elle ne serait plus en phase avec les préoccupations de la société actuelle, qu'elle devrait s'adapter plus aux sociétés européennes sur des sujets tels que la contraception ou le divorce?

Un médecin qui a un malade, que fait-il? S'adapte-t-il au malade ou bien essaye-t-il de lutter contre la maladie? L'Église ne peut pas dire «vous êtes malade, c'est très bien, je vais vous suivre comme cela». Elle doit au contraire dire «je vais vous donner un idéal, une ligne de conduite». L'Église n'invente rien, elle dit ce que Dieu lui a dit de dire. L'Église ferait du tort à l'humanité si elle abandonnait le message chrétien en s'adaptant. L'Église paraît dure, mais quand je me fais opérer, j'ai besoin d'avoir mal pour qu'on m'enlève la maladie.

Vous parlez dans le livre de votre rapport à la prière, qu'il faut savoir prier dans le silence. Que diriez-vous aux chrétiens européens qui ont perdu le sens de la prière?

Dans la prière, l'homme est grand. Car plus il est à genoux, plus il est aux pieds de Dieu, plus il est grand. Je pense que la prière est une attitude d'humilité et de grandeur en même temps. Si on ne pria pas, toutes les contraintes dont nous parlons seraient un poids qu'on ne pourrait pas porter. Les commandements ne sont pas des lois, ils sont une route vers le bien supérieur. Je pense que c'est dans la prière qu'on comprend que toutes les exigences de notre vie sont pour notre bien.

Propos recueillis par Jean-Sébastien Ferjou

Limiter la population mondiale à 500 millions?

Les dix commandements du Nouvel Ordre Mondial

Gravés sur le monument le plus étrange des États-Unis

Les Georgia Guidestones (qu'on pourrait traduire littéralement par «pierres servant de guides») sont un monument de granit érigé le 22 mars 1980, situé à Elbert County, dans l'État de la Géorgie, aux États-Unis. Aussi connu comme le Stonehenge américain, la gigantesque structure a près de 5,87 mètres (20 pieds) de haut et est composée de six dalles de granit, d'un poids total de 107 000 kg (237 746 livres).

Le détail le plus étonnant du monument n'est cependant pas sa taille, mais le message qui est gravé dessus: dix règles pour un «Âge de la Raison». Ces commandements portent sur des sujets qui sont en rapport avec le «Nouvel Ordre Mondial», comme le dépeuplement massif, un gouvernement mondial unique, l'introduction d'un nouveau type de spiritualité, etc. Les auteurs de ces règles ont demandé à rester anonymes et, jusqu'à maintenant, leur anonymat a été dûment préservé.

Le monument se compose de quatre grands blocs de pierre, qui contiennent dix principes de vie en huit langues: anglais, espagnol, swahili, hindi, hébreu, arabe, chinois et russe. Un court message est inscrit au sommet de la structure dans le script de quatres langues: babylonienne, grecque classique, sanskrit, et hiéroglyphes égyptiens. (Ces quatre langues anciennes sont d'une grande importance dans les enseignements des écoles à mystères occultes, comme les francs-maçons et les Rose-Croix.)

Les quatre grandes pierres sont disposées en une configuration géante «roue à aubes» et sont orientées vers les limites de la migration du soleil au cours de l'année, et montrent également les positions extrêmes du lever et du coucher du soleil dans son cycle de 18,6 années. La pierre centrale a deux particularités: d'abord, l'étoile du Nord est toujours visible à travers un trou spécial foré à partir du Sud vers le côté nord de la pierre centrale, d'autre part, une autre ouverture s'aligne avec les positions du soleil levant au moment des solstices d'été et d'hiver et à l'équinoxe.

Les dix commandements pour un nouvel âge de raison sont:

1. Maintenir l'humanité en dessous de 500 millions d'individus en perpétuel équilibre avec la nature.
2. Guider la reproduction intelligemment en améliorant la forme physique et la diversité.
3. Unir l'humanité avec une nouvelle langue mondiale.



4. Traiter de la passion, la foi, la tradition et toutes les autres choses avec modération.

5. Protéger les personnes et les nations avec des lois et des tribunaux équitables.

6. Laisser toutes les nations régler leurs problèmes externes et internes devant un tribunal mondial.

7. Éviter les lois et les fonctionnaires inutiles.

8. Équilibrer les droits personnels et les devoirs sociaux.

9. Faire primer la vérité, la beauté, l'amour en recherchant l'harmonie avec l'infini.

10. Ne pas être un cancer sur la terre, laisser une place à la nature.

Comme vous pouvez le voir, les lignes directrices appellent à une réduction drastique de la population mondiale, l'adoption d'une nouvelle langue mondiale, la création d'un tribunal international et de vagues allusions à l'eugénisme. En d'autres termes, un plan pour un Nouvel Ordre Mondial.

Le premier «commandement» est particulièrement choquant, car il stipule essentiellement que 12 personnes sur 13 sur cette Terre ne devrait pas exister; si on considère que la population mondiale actuelle est de 6,7 milliards, alors ceci représente un surplus de 92,54%. Ces chiffres sont tout simplement ahurissants.

Si on considère que Satan se sert des promoteurs d'un gouvernement mondial, on peut dire que les Georgia Guidestones contiennent les dix commandement de l'Antichrist.

Source: http://www.alterinfo.net/Sites-Sinistres-Les-Georgia-Guidestones_a52667.html

«Le Maître de la Terre», un roman prophétique recommandé par le Pape François



Robert Hugh Benson

«Le Maître de la terre» (en anglais, «Lord of the World»), est un roman de style apocalyptique écrit en 1907 par Robert Hugh Benson (1871-1914), un prêtre anglican d'Angleterre (son père était archevêque anglican de Canterbury) qui se convertit au catholicisme en 1903, et fut ordonné prêtre catholique en 1904.

Dans ce roman, à la fin du 20ème siècle, les progrès du matérialisme et de la franc-maçonnerie ont réduit la religion chrétienne à une infime minorité en Europe, malgré sa survie en Irlande et dans la ville pontificale de Rome. Mais alors que l'on attendait l'ère de la Paix Universelle, l'Asie menace de déferler sur l'Europe. Au moment où la guerre semble inévitable, Julien Felsenburgh, un jeune sénateur américain du Vermont, convainc soudainement l'Asie de faire la paix, gagnant ainsi une immense popularité mondiale. S'en suit l'instauration d'un gouvernement mondial (dirigé par Felsenburgh) et de la religion de l'Humanité, excluant comme criminelle toute spiritualité transcendante, et l'Église y subit sa dernière persécution. L'euthanasie est pratiquée sur grande échelle. Ce roman est une fresque grandiose de la fin des temps et de la venue de l'Antéchrist.

Lors de son voyage apostolique aux Philippines en janvier 2015, le Pape François avait parlé de «colonisation idéologique» lors d'une rencontre avec les familles le 16 janvier à Manille:

«Soyons attentifs aux nouvelles colonisations idéologiques. Il y a des colonisations idéologiques qui cherchent à détruire la famille. Elles ne naissent pas du rêve, de la prière, de la rencontre avec Dieu, ni de la mission que Dieu nous donne. Elles viennent du dehors, c'est pour cela que je dis que ce sont des colonisations idéologiques... La famille est aussi menacée par les efforts croissants de certains pour redéfinir l'institution même du mariage à travers le relativisme, la culture de l'éphémère et un manque d'ouverture à la vie.»

Le 19 janvier, durant la conférence de presse au cours du vol de retour des Philippines, un journaliste a demandé au Pape François ce qu'il voulait dire par «colonisation idéologique». Le Saint-Père a répondu:

«Il y a un livre — pardonnez-moi je fais de la publicité — il y a un livre, dont le style est sans doute un peu lourd au début, parce qu'il a été écrit en 1907 à Londres... À cette époque, l'écrivain a assisté à ce drame de la colonisation et le décrit dans le livre. Il

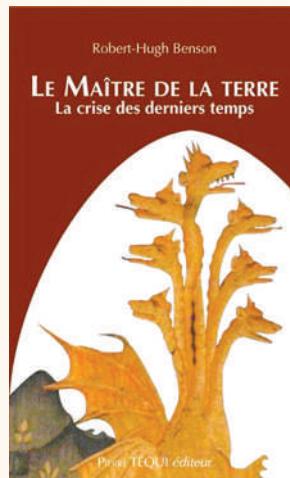
s'appelle *Lord of the World*. L'auteur est Benson, il a été écrit en 1907, je vous conseille de le lire. En le lisant, vous comprendrez bien ce que je veux dire par *colonisation idéologique*.

En d'autres mots, le Saint-Père semble laisser entendre que les attaques que subissent aujourd'hui l'Église et les familles rappellent le genre de société décrite dans le roman de Benson, avec une persécution finale de l'Église et un dictateur mondial. En 2013, le Pape François avait aussi fait mention de ce roman de Benson, déclarant qu'il décrivait «l'esprit du monde qui mène à l'apostasie presque comme une prophétie.»

La traduction française de ce livre, publiée entre autres aux Éditions Téqui, est aussi disponible gratuitement sur le web à l'adresse suivante: <http://livres-mystiques.com/partieTEXTES/HughBenson/livre.html>. En voici de courts extraits:

«Pour résumer la situation, dit-il, il n'y a plus au monde que trois forces qui comptent: le catholicisme, l'humanitarisme, et les religions de l'Orient. Sur ce dernier terrain, je ne saurais rien prédire: la récente union des Chinois et des Japonais achève de dérouler tous nos calculs. Mais en Europe et en Amérique, incontestablement, le conflit n'existe qu'entre les deux autres éléments que je viens de nommer... L'humanitarisme est en train de devenir lui-même une religion organisée, malgré sa négation du surnaturel. Il s'est associé au panthéisme: sous la direction de la franc-maçonnerie, il s'est créé des rites qu'il ne cesse point de développer; et il possède, lui aussi, un Credo: *L'homme est dieu...* Je suis d'avis que, avant dix ans, leur doctrine sera légalement établie comme religion officielle, dans l'Europe entière.

«Les prêtres avaient été mis en état d'accorder les sacrements et d'offrir le Saint-Sacrifice avec le moins de risques possible pour eux; et ces facilités s'étaient déjà montrées d'un avantage infini, notamment dans les prisons des pays d'Europe, où, à présent, plusieurs milliers de catholiques étaient en train d'expier leur refus de participer au culte nouveau... Treize personnes seulement, sur toute la surface du globe, savaient que le nom du pape avait été Franklin, et que c'était à Nazareth que se dressait, pour le moment, le trône de saint Pierre...»



L'argent, ou le crédit, est un instrument social

Son émission doit relever de la société



par Louis Even

Je suis, disons, un cultivateur. J'ai besoin d'un homme pour m'aider dans mes travaux. À défaut d'argent pour le payer, je puis convenir avec lui de quelque autre moyen pour le récompenser de son travail.

Je puis, par exemple, convenir de lui donner 5 kilos de pommes de terre, 1 kilo de viande, 1 kilo de beurre et 4 litres de lait pour chaque journée de travail qu'il fournira, ces produits-là provenant de ma propre ferme.

Je puis aussi estimer son travail en dollars, sans lui en passer, puisque je n'en ai pas. Dans ce cas, je puis, par exemple, lui signer chaque semaine un billet lui permettant de choisir, parmi les produits de ma ferme, ceux qui lui conviennent, pour une valeur d'un dollar pour chaque heure de travail fourni. C'est encore sur mes produits que je lui donne droit.

Mais, je ne puis certainement pas signer un billet lui donnant droit, comme récompense, à des produits faits par d'autres cultivateurs ou par des artisans des villes. Je ne puis lui donner des droits que sur ce qui m'appartient.

Si je le payais en dollars, en argent, oh! alors, avec ces dollars il pourrait se procurer les produits ou les services de n'importe quelle source dans le pays. Mais pour le payer en argent, il faut d'abord que j'aie de l'argent.

La différence entre un billet émis par moi et l'argent, c'est que le billet émis par moi ne donne droit qu'à mes propres produits, tandis que l'argent donne droit aux produits des autres comme aux miens.

Je puis émettre mon propre billet, parce que je suis le maître de mes produits. Mais je ne puis pas émettre (fabriquer) de l'argent, parce que je ne suis pas le maître des produits de tout le monde.

Les deux — mon billet et l'argent — peuvent bien être deux morceaux de papier de même grandeur. Les deux peuvent porter les mêmes chiffres. Mon billet, sur mes produits, peut être libellé à dix dollars de valeur, tout comme un billet de dix dollars de la Banque du Canada. Mais mon billet ne peut acheter que mes produits, tandis que le dix dollars de papier-monnaie achète n'importe quels produits, paie n'importe quel service pour cette valeur.

Un instrument social

Tout cela pour dire que l'argent est un instrument social. Et parce qu'il donne droit aux produits de tout le monde, il ne peut être justifiablement émis par un individu, pas même par un groupe de particuliers. Ce serait s'attribuer le droit de disposer des produits des autres.

Il faut pourtant bien que l'argent nouveau commence quelque part. Celui qui est en circulation n'est pas tombé du ciel; il ne s'est pas fait tout seul. De même, quand la production du pays augmente, quand la population d'un pays devient plus nombreuse, il faut bien que le volume d'argent augmente. L'industrie et le commerce du Canada d'aujourd'hui seraient paralysés si l'on n'y avait pas plus d'argent qu'au temps de Champlain.

Il s'est donc fait des additions d'argent. Il devra s'en faire encore avec un plus grand développement des activités économiques. Mais d'où doivent venir ces augmentations, puisqu'aucun individu ne peut émettre des droits sur la production des autres?

L'argent nouveau, les augmentations du volume monétaire ne peuvent venir d'autre source que de la société elle-même, par l'intermédiaire d'un organisme établi pour accomplir cette fonction au nom de la société.

Or, aujourd'hui, qui donc accomplit cette fonction sociale par essence? Certainement pas le gouvernement, puisqu'il ne dispose pas d'autre argent que celui qu'il obtient par ses taxes, ou par des emprunts qui l'engagent à taxer un peu plus fort plus tard.

L'argent est créé par les banques

L'argent moderne est fait, pour une petite partie, de pièces métalliques et de papier monnaie, et pour une grosse partie, de crédits dans les livres de banques.

Tout le monde sait que l'individu qui a un compte à son crédit à la banque est capable de payer son marchand sans sortir d'argent de sa poche. Il n'a qu'à signer un chèque pour le montant à payer. Le marchand qui reçoit le chèque n'aura qu'à aller à sa banque pour le déposer à son propre compte, ou, s'il le désire, pour en obtenir le montant en argent de papier ou de métal.

Tout le monde sait cela. Mais ce que tout le monde ne sait pas encore, c'est qu'il y a deux manières d'avoir un compte créditeur à la banque: la manière de l'épargnant, qui dépose de l'argent à la banque; et la manière de l'emprunteur, qui demande à la banque d'en déposer à sa place.

Canadian Tire est un détaillant bien connu au Canada, comptant plus de 1 000 magasins à travers le pays. Depuis 1958, pour fidéliser sa clientèle, il émet des coupons-rabais (billets-boni) qui ressemblent à la monnaie réelle du pays, et les gens ont coutume de les appeler «argent Canadian Tire». La seule différence entre ce billet-boni et un billet de la Banque du Canada, c'est que «l'argent Canadian Tire», comme il est écrit sur le billet, est «remboursable en marchandise uniquement aux magasins Canadian Tire», tandis que le billet de la Banque du Canada permet d'acheter tout bien et service offert à travers le pays. Tout comme l'exemple du fermier au début de cet article, Canadian Tire a parfaitement le droit d'émettre de tels billets, puisque c'est lui qui est propriétaire des produits mis en vente dans ses magasins.



Il existe une grande différence entre ces deux manières.

Quand vous portez de l'argent à la banque, le banquier met votre argent dans son tiroir, plus tard dans la voûte de la banque, et en retour, il inscrit le montant de cette somme dans votre compte, à votre crédit. Vous disposerez de ce crédit comme vous voudrez. Vous pourrez, comme il vous plaira, faire des paiements en tirant des chèques sur ce crédit, ce n'est plus de l'argent palpable comme celui que vous avez porté à la banque, mais c'est de l'argent quand même.

Mais la manière de l'emprunteur? — L'emprunteur ne porte pas de l'argent à la banque. Il va en demander au banquier. Souvent une grosse somme — disons 50 000 \$. Le banquier ne va pas prendre 50 000 \$ dans son tiroir pour les passer à l'emprunteur. L'emprunteur ne tient pas du tout à sortir de la banque avec pareille somme dans sa poche. Ce qui va faire l'affaire de l'emprunteur, c'est d'avoir dans son compte, à la banque, un crédit de 50 000 \$, sur lequel il pourra tirer des chèques selon ses besoins. Et le banquier fait cela pour l'emprunteur. Mais, remarquez-le bien, sans que l'emprunteur ait apporté un sou, et sans que le banquier sorte un sou de son tiroir, et aussi sans diminuer le compte d'aucun autre client de la banque.

Dans le cas de l'épargnant, il y a eu transformation d'argent palpable, enfermé dans le tiroir du banquier, en argent de crédit inscrit dans le compte de l'épargnant. Cela ne met pas un sou de plus en circulation.

Dans le cas de l'emprunteur, il n'y a pas eu de transformation, puisque l'emprunteur n'a pas apporté un sou. Et comme rien n'est sorti d'aucun tiroir, d'aucun coffre, d'aucun autre compte, il arrive qu'il y a dans le livre de la banque, au crédit de l'emprunteur, une somme nouvelle qui n'existeait nulle part auparavant.

C'est cela qu'on appelle une création d'argent par le banquier. Une création de crédit, d'argent d'écriture. Argent aussi bon que l'autre, puisque l'emprunteur peut tirer des chèques sur ce compte comme si c'était un compte d'argent épargné.

Avec cet argent nouveau, l'emprunteur peut payer du travail, des matériaux, des produits — travail des autres, matériaux des autres, produits des autres.

En créant ces 50 000 \$ pour l'emprunteur, le banquier a donc donné à l'emprunteur le droit à la production des autres, non pas à la production du banquier, mais à toute production offerte dans le pays. Le banquier, qui ne possède pas du tout la production du pays, s'est quand même permis de donner à l'emprunteur un droit sur la production du pays.

C'est bien là ce que nous appelons l'usurpation d'une fonction sociale. Seule la communauté dans son ensemble peut justifiablement accomplir cette fonction. Fonction que la société peut fort bien faire accomplir par un organisme compétent, sous sa dépendance. Mais, il est inadmissible qu'une fonction sociale de telle importance soit déléguée à une institution privée qui en fait le trafic pour ses propres intérêts.

Pouvoir souverain sur la vie économique

L'emprunteur doit rembourser à la banque, à date convenue, l'argent créé par elle pour lui. Quand l'argent rentre à la banque, il n'est plus en circulation. C'est de l'argent mort. Pour une autre mise en circulation, il faut un autre prêt, une autre création d'argent d'écriture.

Le prêt met donc de l'argent en circulation. Le remboursement retire l'argent de la circulation.

Dans une période donnée — disons une année — si la somme des prêts bancaires accordés a été plus grosse que la somme des remboursements effectués, le volume d'argent en circulation a augmenté. Si, au contraire, les banques ont été plus difficiles pour les prêts tout en continuant d'exiger les remboursements dus, le volume de l'argent en circulation a diminué. On appelle cela restriction du crédit.

Comme le banquier exige de l'intérêt, chaque prêt engage un remboursement plus gros que l'argent prêté. De sorte que, rien que pour maintenir le flot d'ar-

gent à son volume, il faudrait activer les prêts plus que les remboursements.

Le fait de rembourser à la banque plus d'argent qu'il en est sorti, alors que personne autre ne peut créer d'argent, oblige continuellement des particuliers ou des corps publics à retourner aux portes des banques, pour d'autres emprunts, d'où des endettements croissants. Sans cela, tout l'argent en circulation tomberait graduellement à rien. La fonction du banquier lui confère donc un pouvoir, une suprématie sur toute la vie économique du pays. Plus puissant que le gouvernement, il a le pouvoir d'accorder ou refuser, et de réglementer le crédit, argent moderne, nécessaire à la vie économique du pays.

Comment espérer en venir à bout?

Des hommes d'État, en Europe, aux États-Unis, au Canada aussi, ont déjà dénoncé, même vertement, cette suprématie du système bancaire. Mackenzie King disait, en 1935, qu'à moins de casser cette puissance, il est vain et futile de parler de démocratie ou de souveraineté du Parlement. Il en est, comme lui-même,

qui ont promis de remettre à la nation le contrôle de son argent et de son crédit. D'autres, comme l'ancien ministre canadien des Finances, Donald Fleming, ont attaqué publiquement l'action arbitraire et nocive des plus hautes sommités bancaires.

Et pourtant, aucun d'eux n'y a rien changé. Et les politiciens les plus volubiles contre cette dictature n'y changeront jamais rien, tant que le peuple lui-même n'aura pas constitué une force plus puissante que celle de la Finance, pour forcer son gouvernement à agir.

Ce n'est pas là une affaire d'élection. C'est affaire de former un nombre assez grand de citoyens qui se renseignent, qui se concertent, qui s'affirment et décident de se faire entendre de leur gouvernement, quel qu'il soit.

C'est aussi — vu que l'ennemi est de nature diabolique, qu'il peut s'appeler Légion et que la dictature d'argent n'est qu'un de ses multiples visages — c'est aussi la nécessité de l'aide céleste. C'est cela qu'ont compris, que comprennent de mieux en mieux, les créditeurs de Vers Demain.

Louis Even

Mgr Durocher proteste contre la décision de la Cour suprême du Canada qui permet le suicide assisté

Le 6 février 2015, dans une décision unanime de ses neuf juges, la Cour suprême du Canada déclarait comme étant invalide et inconstitutionnelle l'interdiction du suicide assisté, inclus jusqu'alors dans le Code criminel du Canada. Ce jugement permet l'euthanasie et le suicide assisté non seulement dans le cas de souffrances physiques, mais aussi psychologiques, sans définir de paramètres clairs.

Voici la déclaration officielle de Mgr Paul-André Durocher, Archevêque de Gatineau et Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, suite à ce jugement de la Cour suprême:

De par leur foi, les catholiques sont appelés à aider toute personne dans le besoin, surtout les pauvres, les souffrants et les mourants. Réconforter les personnes mourantes et les accompagner dans l'amour et la solidarité sont des expressions importantes de la miséricorde chrétienne reconnues par l'Église depuis ses débuts.

Toutefois, aider une personne à se suicider n'est ni un acte de justice ou de miséricorde, ni un soin palliatif. La décision prise aujourd'hui par la Cour suprême du Canada ne change pas l'enseignement catholique. «Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur.» (Catéchisme de l'Église catholique, 2277)

Les évêques de notre pays invitent les Canadiens



Mgr Durocher

et les Canadiennes, surtout les catholiques, à faire tout en leur pouvoir pour apporter réconfort et appui à toutes les personnes qui sont mourantes et à celles qui leur sont chères, pour qu'aucune d'entre elles, pour des raisons de solitude, de vulnérabilité, de perte d'autonomie ou par peur de souffrir ou de ressentir de la douleur, sentent qu'elle n'a d'autre choix que d'avoir recours au suicide. La Conférence des évêques catholiques du Canada continuera de promouvoir les soins palliatifs et les soins à domicile, et d'encourager tous les fidèles à travailler à améliorer le mieux-être des personnes âgées, handicapées, malades et socialement isolées.

Mes frères évêques et moi exhortons les gouvernements et les cours à interpréter la décision d'aujourd'hui au sens le plus strict du terme, à résister aux pressions d'aller plus loin en approuvant de présumés actes d'«homicide par compassion» et d'euthanasie. Nous faisons de nouveau appel aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils assurent des soins palliatifs de qualité dans toutes leurs juridictions. Nous implorons également les agences gouvernementales et professionnelles de mettre en place des politiques et des directives qui respectent la liberté de conscience de tous les travailleurs et administrateurs de la santé qui ne voudront pas et qui ne pourront pas accepter le suicide comme une solution médicale à la souffrance et à la douleur.

Une vue chrétienne de l'argent

Vers Demain se fait un honneur de publier les dénonciations du système financier actuel faites par les Papes, mais d'autres milieux chrétiens ont aussi stigmatisé ce système. Il y a un peu plus de 50 ans, constatant la présence d'une pauvreté pénible en face même de l'abondance offerte, les autorités de la *Congregational Union of Scotland* jugèrent qu'il devait y avoir quelque chose de fondamentalement faux dans le système économique. Un Comité a été nommé: le «Comité d'une doctrine chrétienne de la richesse» pour examiner d'un point de vue chrétien le système financier existant.

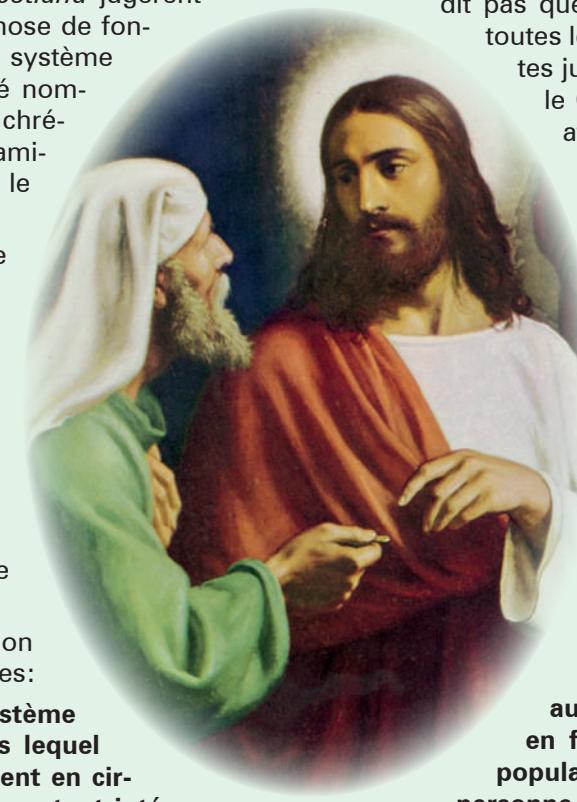
La première réunion de ce comité eut lieu le 22 septembre 1960. Elle fut suivie de 16 autres. Le Comité consulta un grand nombre d'économistes, de professeurs, de banquiers, d'hommes d'affaires, de savants. Il publia le résultat de ses recherches dans un livre intitulé *Money, A Christian View: Une vue chrétienne de l'argent*.

A la page 42 de ce livre on trouve les conclusions suivantes:

1. Nous croyons que le système actuel de finance dette, dans lequel pratiquement tout l'argent vient en circulation sous forme de dette portant intérêt, est préjudiciable au bien-être de l'humanité. Il ne trouve aucune justification dans la nature des choses et perpétue une fausse notion de la fonction de l'argent dans la société humaine.

2. Nous croyons que le monopole virtuel dont jouit le système bancaire est contraire à la raison et à la justice. Lorsqu'une banque accorde un prêt, elle monnaie le crédit d'un client jugé digne de crédit. Ce 'monnayage' est un service nécessaire, mais lorsque la banque l'a fait, elle remet à l'emprunteur son propre crédit ainsi monnayé comme une dette envers la banque, dette majorée de 6, 8 ou 9 pour cent. Il semble exister là une anomalie, masquée par l'usage et l'habitude, qui demande examen. La véritable base du crédit réside dans les actifs de la nation: individus, travailleurs, compétences, richesses naturelles; dans l'énorme puissance de production dont les hommes disposent aujourd'hui. La création et la fonction de l'argent, du crédit financier, devraient être en rapport exact avec ces faits physiques, et rien d'autre.

3. Convaincus qu'il n'est pas impossible à l'esprit humain de concevoir un système financier d'où



seraient exclus ces vices, nous jugeons qu'un tel système financier corrigé s'impose et que, comme chrétiens, nous avons le devoir impératif d'en presser l'instauration.

Le Comité insiste donc, et avec preuves à l'appui, sur l'obligation de changer le système financier. Il ne dit pas quelle technique employer. Mais de toutes jusqu'ici pour un changement, seul le Crédit Social en offre de nature à atteindre de façon directe les buts d'un système financier fidèle à sa fonction propre dans l'économie. Ces buts:

Établir un système souple en accord constant avec les réalités de la production et de la consommation;

Faire de l'argent un facteur déterminé et non plus un facteur déterminant des activités économiques;

Financer toute production possible répondant aux besoins de la population, selon la hiérarchie de leur urgence;

Maintenir le pouvoir d'achat au niveau de la production offerte en face des besoins normaux de la population; et, pour permettre à chaque personne d'exercer son droit fondamental à une part de biens matériels, dans un monde où cela ne peut s'obtenir sans argent, assurer à chaque individu un revenu attaché à sa personne et non pas uniquement à son emploi.

Ce dernier point d'un dividende à chaque citoyen a été traité mille fois dans le journal *Vers Demain* et le sera encore. Pour remédier aux maux causés par un système financier faux, l'option créditiste n'est-elle pas infiniment supérieure aux offres du socialisme ou du communisme?

L'application des propositions du Crédit Social ne serait-elle pas le moyen par excellence de réaliser le plan de Dieu dans la création des richesses de la terre, plan rappelé de plus en plus par nos grands Papes, de Léon XIII à François?

Oui, il faut changer le système financier, si l'on ne veut pas que continuent des privations imméritées, que des pauvres continuent de mourir de faim et que la mise sous clé de l'abondance devant la perpétuation de tant de souffrances attire sur nos pays les vengeance du Ciel.

Louis Even

La Banque du Canada accomplit mal sa fonction

Elle est poursuivie en Cour fédérale par un groupe de citoyens

par Alain Pilote

Dans l'article précédent, M. Even écrit: «**Parce que l'argent donne droit aux produits de tout le monde, il ne peut être justifiablement émis par un individu ou des compagnies privées. Ce serait s'attribuer le droit de disposer des produits des autres. Il faut pourtant bien que l'argent nouveau commence quelque part... L'argent nouveau, les augmentations du volume monétaire ne peuvent venir d'autre source que de la société elle-même, par l'intermédiaire d'un organisme établi pour accomplir cette fonction au nom de la société.**»

Cet organisme pourrait très bien être la Banque du Canada, la banque centrale du pays; il suffit de lui en donner l'ordre. La Banque du Canada a été créée en 1934 par une loi du gouvernement canadien. Depuis 1938, le gouvernement canadien détient 100% du capital-action de la Banque du Canada. De tous les pays du G-8, c'est la seule banque centrale qui n'appartient pas à des intérêts privés.

La loi de la Banque du Canada est revisée à tous les dix ans, sa dernière version remonte au 16 décembre 2014. On peut y lire un résumé de ses fonctions dans son préambule:

«Il est opportun d'instituer une banque centrale pour réglementer le crédit et la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur de la monnaie nationale sur les marchés internationaux, pour atténuer, autant que possible par l'action monétaire, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi, et de façon générale pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.»

Et on peut lire, à l'article 18 (j) de la même loi:

«La Banque du Canada peut consentir des prêts au gouvernement du Canada ou d'une province, à condition que, d'une part, le montant non remboursé des prêts ne dépasse, à aucun moment, une certaine fraction des recettes estimatives du gouvernement en cause pour l'exercice en cours — un tiers dans le cas du Canada, un quart dans celui d'une province — et que, d'autre part, les prêts soient remboursés avant la fin du premier trimestre de l'exercice suivant.»

La Banque du Canada a donc le pouvoir de financer, sans intérêt, les différents développements du pays, (Même en chargeant un faible intérêt, cet intérêt retourne au gouvernement canadien, puisqu'il est le seul actionnaire de la banque, ce qui revient à dire que c'est un prêt sans intérêt.) La Banque du Canada en a le pouvoir, mais elle ne le fait pas. Ou plus exactement, elle ne le fait plus.

En effet, il a été établit que de 1939 à 1974, la Banque du Canada finançait, sans intérêt, jusqu'à la moitié des besoins financiers du pays (voir article suivant en page 14). Le gouvernement a pu ainsi financer avec succès plusieurs projets publics d'envergure, y compris la production d'avions de combat durant et après la seconde guerre mondiale, des aides à l'éducation pour les soldats de retour, les allocations familiales, les retraites pour les personnes agées, l'autoroute trans-canadienne, le projet de route de navigation sur le St. Laurent et une couverture maladie universelle pour tous les canadiens.

Un changement de politique a été imposé en 1974 aux banques centrales de tous les pays par la Banque des Règlements Internationaux (la banque des banques centrales) située à Bâle, en Suisse (photo à droite). Sous prétexte que le financement direct d'une nation auprès de sa propre banque centrale sans intérêts pourrait créer de l'inflation, on recommanda à la place le financement auprès des créanciers privés (les banques commerciales). C'est justement à cette époque que les dettes de tous les pays occidentaux se sont mises à exploser de façon exponentielle.

Pourquoi payer des intérêts à des banques privées pour ce que le gouvernement peut faire lui-même sans intérêt, en se servant de sa banque centrale? C'est un véritable coup d'État financier, une escroquerie sans nom.

Interdiction passée dans les lois

Certains pays sont même allés jusqu'à mettre par écrit dans leurs lois cette interdiction de se servir de leur propre banque centrale, au nom du «maintien de la stabilité de la monnaie». C'est ce qui est arrivé en France en janvier 1973: le ministre des finances d'alors, Valery Giscard D'Estaing (sous la Présidence de Pompidou, ancien directeur général de la banque Rothschild) modifie les statuts de la Banque de France à travers la loi 73-7 pour lui interdire de faire des avances ou des prêts à l'État. (Cette loi est d'ailleurs parfois surnommée loi Pompidou-Giscard ou loi Rothschild.)

De 1945 à 1973, période qu'on a appelée les «trente glorieuses», le financement de l'État français et autres institutions publiques se faisait, directement, auprès de la Banque de France, et n'occasionnait pas de coûts sous forme d'intérêts à payer puisque la Banque de France appartient à l'État. En votant la loi du 2 janvier 1973, l'État français s'interdit à lui-même le pouvoir de se financer directement auprès de la Banque de France, et est maintenant obligé de se financer auprès des

banques privées aux taux des marchés.

Les principes de cette Loi de 1973 seront ensuite étendus à toute l'Europe avec l'introduction de l'Union européenne en 1992, et d'une monnaie unique, l'euro. C'est le même Valéry Giscard D'Estaing, qui avait participé à la rédaction de la «loi Rothschild» de 1973, qui contribuera à la rédaction de l'article 104 du Traité de Maastricht du 7 février 1992, repris mot à mot dans l'article 123 du Traité de Lisbonne du 13 décembre 2007, portant sur la Constitution européenne. Cet article 123 stipule:

«Il est interdit à la Banque centrale européenne (BCE) et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales des instruments de leur dette est également interdite.»

En d'autres mots, tous les états signataires du Traité de Lisbonne s'interdisent de se financer directement à taux zéro auprès de leur banque centrale ou de la BCE, et sont obligés de s'adresser aux banques privées qui leur proposent les taux qu'elles décident tout en se finançant actuellement elles-mêmes à un taux quasi nul auprès de la Banque centrale européenne.

Dans un article intitulé «Notre mauvaise servante, la Banque du Canada», publié dans Vers Demain du 15 mai 1960, Louis Even écrivait: «On peut se demander si le réseau de banques centrales, qui a graduellement couvert tous les pays au cours des dernières décennies, plus récemment coiffé d'une Banque Mondiale et d'un Fonds Monétaire International, n'a pas surtout été destiné à faciliter le contrôle de la vie économique de toutes les nations par un monopole universel du crédit.» M. Even voyait déjà ce qui se tramait dans les coulisses.

Et M. Even dénonçait aussi le fait que lorsque questionné sur la politique de la Banque du Canada, le Ministre des Finances se cache toujours derrière cette réponse: «La Banque du Canada est indépendante, et le gouvernement ne peut l'influencer d'aucune façon.»

En réalité, c'est au gouvernement souverain de la nation de dicter la politique monétaire du pays, mais il n'est pas question ici d'émettre l'argent selon les caprices du gouvernement, de remplacer un monopole bancaire par un monopole d'État. Sous un

système de Crédit Social, l'argent serait émis par un organisme monétaire (qui pourrait très bien être la Banque du Canada), chargé de conformer le système monétaire à la fin assignée par la loi établissant cet organisme: une finance reflétant exactement les faits de la production et de la consommation, par un pouvoir d'achat garanti à tous par un dividende périodique, et un escompte appliqué à tous les prix comparables pour les ajuster au pouvoir d'achat global des consommateurs.

Au printemps de 1939, le gouverneur de la Banque du Canada de l'époque, Graham Towers (photo à droite), témoignait devant le Comité parlementaire de la Banque et du Commerce. On lui posa la question suivante:

«Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le parlement pourrait créer lui-même, et payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale?»

Réponse de Towers: «Si le gouvernement veut changer la forme d'opération du système bancaire, cela est certainement dans le pouvoir du parlement.»

La Banque du Canada poursuivie

Pourquoi les Canadiens permettent-ils aux banques privées de profiter de la dette publique alors que juridiquement, la Banque du Canada se doit de garantir des prêts sans intérêt comme elle l'avait fait pendant la Grande Dépression, la Seconde Guerre mondiale et les Trente Glorieuses? Voilà une situation absurde, que des citoyens ont décidé de contester. En 2011, un collectif, formé du Comité sur la réforme économique et monétaire, le COMER (www.comer.org) ainsi que de deux de ses membres, Ann Emmett et William Krehm, a décidé d'intenter un recours collectif contre la Reine Elisabeth II, le ministre des finances, le ministre du revenu national, la Banque du Canada, le ministre de la justice, les accusant d'avoir collaboré avec le FMI et la Banque des règlements internationaux pour empêcher la banque du Canada de revenir à son devoir de concéder des prêts sans intérêt aux structures municipales, provinciales et fédérales. Ils sont représentés par le meilleur avocat constitutionnaliste du pays, Maître Rocco Galati.

Le 26 janvier 2015, trois juges de la cour fédérale du Canada leur ont donné raison et donné la permission d'aller de l'avant avec leur recours collectif, et rejeté la plainte du gouvernement canadien qui prétendait que la Cour fédérale n'avait pas la compétence de rendre une décision dans cette cause. Les grands médias canadiens ou internationaux n'ont pas rapporté ce jugement; selon Maître Galati, «Il est évident que le gouvernement a demandé aux médias officiels de se taire.»

Alain Pilote



Le siège de la BCE à Francfort-sur-le-Main en Allemagne

La Banque du Canada doit financer notre pays sans dette

Grâce aux sacrifices faits depuis plus de 75 ans par les Bérets Blancs du journal *Vers Demain*, de plus en plus de personnes en haut lieu découvrent l'absurdité du système financier actuel, et l'urgence pour le gouvernement fédéral de créer son propre argent, sans intérêt, au lieu de l'emprunter des banques, à intérêt. Voici des extraits d'une brochure parue en 1992, «*The Deficit Made Me Do It!*» (*C'est la faute au déficit!*) publiée par Ed Finn, du Centre canadien de recherche en politiques de rechange (www.policyalternatives.ca), où trois économistes — Harold Chorney, de l'Université Concordia de Montréal, John Hotson, de l'université de Waterloo, et Mario Seccareccia, de l'Université d'Ottawa — «démystifient les mythes de la dette», et répètent en leurs propres mots ce que Louis Even et les créditistes du journal *Vers Demain* expliquent depuis 1939.

Voilà un texte qui fait changement d'avec les discours habituels des économistes qui sont déconnectés de la réalité; de plus, il situe parfaitement quels sont les vrais problèmes et solutions concernant la dette du pays, à l'heure où tout le monde parle de couper dans les dépenses — même les services sociaux, comme les pensions et l'assurance-chômage — pour réduire le déficit. Les sous-titres sont de *Vers Demain*:

par Harold Chorney, John Hotson et Mario Seccareccia

Ces jours-ci, les gouvernements ont beau jeu de défendre les coupures dans les services et programmes gouvernementaux. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de montrer l'ampleur de leurs déficits annuels et de leurs dettes, et de dire ensuite à la population: «On n'a plus d'argent, on ne peut plus se payer les services sociaux qu'on a actuellement.»

Une leçon de la guerre

Les gouvernements nous disent: «On ne peut pas faire autrement, il faut augmenter les taxes et couper nos dépenses». Ces gouvernements nous mentent, car ils peuvent faire autrement. On n'a qu'à imaginer le Canada en guerre. Le ministre des Finances dirait-il alors: «Nous aimerais bien continuer à nous battre, mais on n'a plus d'argent, il faut rappeler nos troupes.»? Jamais de la vie!

Le Canada a-t-il abandonné la guerre à mi-chemin de la Deuxième Guerre Mondiale parce que la



Le siège social de la Banque du Canada à Ottawa

dette du pays était rendue plus grosse que le produit intérieur brut? Bien sûr que non! On a réussi à trouver l'argent supplémentaire requis. Ce ne fut pas en augmentant les taxes ni en empruntant des banques privées: la Banque du Canada crée tout simplement tout l'argent dont le gouvernement avait besoin, à des taux d'intérêt de presque zéro pour cent!

À la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la dette du pays était deux fois plus grande qu'aujourd'hui, en comparaison du revenu national (la dette nationale représentait 110% du produit national brut en 1945, comparativement à 61% aujourd'hui). Notre pays était-il ruiné pour autant? A-t-il dû déclarer faillite? Loin de là! Au contraire, l'économie du pays était en plein essor, et le Canada connaissait une ère de prospérité sans précédent.

La Banque du Canada a failli à sa tâche

Pourquoi ne connaît-on pas la même prospérité aujourd'hui, alors que la dette actuelle est beaucoup moins grosse que celle de 1945, en comparaison de la production totale du pays? Cela dépend de la Banque du Canada. Pendant la guerre de 1939-45, et les 30 années qui suivirent, le gouvernement pouvait emprunter l'argent nécessaire à de bas taux d'intérêt, parce que la banque du gouvernement (la Banque du Canada) créait plus de la moitié de l'argent du pays. Cela forçait les banques privées à maintenir leurs taux d'intérêt bas aussi.

Cependant, depuis le milieu des années 70, la Banque du Canada, avec le consentement du gouvernement, a créé de moins en moins d'argent, tout en laissant les banques privées créer une part de plus en plus grande de l'argent du pays. Actuellement, «notre» banque crée chaque année seulement 2% de toute la masse monétaire du pays, tout en permettant aux banques privées de saigner le gouvernement et toute la population en créant 98% de tout l'argent en circulation à des taux d'intérêt scandaleusement élevés. Ce sont ces frais en intérêt exorbitants qui sont la cause principale de la hausse vertigineuse de la dette nationale.

Intérêt et inflation

Des milliers d'années d'expériences douloureuses sur la concentration de la richesse et l'esclavage de la dette ont amené tous les anciens livres de sagesse — y compris la Bible et le Coran — à condamner le prêt d'argent nouveau à intérêt... Cependant, la sagesse

d'aujourd'hui, c'est que l'inflation est la plus grande menace pour l'économie, et qu'elle doit être contenue en augmentant les taux d'intérêt. Cela va à l'encontre du bon sens et d'une simple observation des faits, qui démontre que la hausse des prix (l'inflation) est causée par la hausse des coûts de production, et les taux d'intérêt font partie de ces coûts. Alors, augmenter les taux d'intérêt fait augmenter les prix, et non les diminuer.

Une telle politique fait aussi augmenter le revenu des prêteurs d'argent, ce qui explique pourquoi ils souscrivent si ardemment à cette doctrine perverse qui prétend que des taux d'intérêt élevés soient anti-inflationnistes... Et pourtant, la plupart des livres d'économie qui déplorent la hausse des salaires ne disent pas un mot sur la hausse des taxes et des intérêts. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de questions complexes — elles sont plutôt simples et évidentes — mais parce qu'il serait embarrassant pour les économistes d'admettre qu'ils ont fait une gaffe d'une telle ampleur: que leur théorie sur la politique monétaire (qui, entre autres, dit que des taux d'intérêt élevés combattent l'inflation), viole les principes de base de logique scientifique.

La création de l'argent

Un des plus grands mythes concernant le déficit est que les gouvernements qui dépensent plus d'argent qu'ils en reçoivent doivent emprunter la différence, augmentant de ce fait la dette publique.

En fait, le gouvernement peut choisir de créer cet argent au lieu de l'emprunter des banques, du public, ou des investisseurs étrangers.

Les milieux d'affaires, politiciens et journalistes sont horrifiés par la suggestion que le gouvernement exerce son droit de créer l'argent. Ils prétendent que cela entraînerait automatiquement une inflation ruineuse.

Pourtant, que l'argent soit créé par une banque privée ou par la Banque du Canada, il faut bien qu'il soit créé quelque part; il s'agit dans les deux cas de la même création d'argent. La seule différence, c'est que si le gouvernement emprunte de sa propre banque centrale, il n'encourt aucune dette.

Il n'y a aucune raison pour laquelle la croissance de la masse monétaire (qui se situe à environ 22 milliards \$ pour les dernières années) ne soit pas pris en charge de façon plus substantielle par la Banque du Canada. Si une telle politique avait été suivie, le gouvernement fédéral n'aurait pas eu à emprunter — et grossir sa dette — pour payer les intérêts sur ses anciennes dettes, comme il le fait actuellement.

La Banque du Canada devrait créer au moins la moitié de l'argent du pays (et non pas seulement 2%). Ceux qui rejettent une telle proposition comme étant «inflationniste» devraient expliquer pourquoi il serait plus inflationniste pour le gouvernement de créer 11 milliards \$ et les banques privées 11 milliards \$, plutôt

que la pratique actuelle d'avoir la Banque du Canada créer seulement 700 millions \$, et les banques privées 21,3 milliards \$!

Un retour aux politiques qui prévalaient durant la Deuxième Guerre Mondiale, alors que la Banque du Canada créait la moitié de l'argent du pays à un taux d'intérêt de presque zéro (0,36%), ferait des merveilles pour l'économie, tout en réduisant grandement le déficit.

Il est ridicule pour le gouvernement d'emprunter des milliards de dollars des banques privées, alors qu'il peut créer l'argent dont il a besoin pratiquement gratuitement.

Les banques créent l'argent

Il faut se rappeler que notre économie ne croît que si la masse monétaire augmente. Sous le système d'argent-dette actuel, la seule façon d'augmenter la quantité d'argent en circulation est en l'empruntant des banques privées, nous endettant donc envers elles.

On n'insistera jamais trop sur le fait que les banques privées, contrairement aux autres prêteurs, créent l'argent qu'elles prêtent. Elles ne prêtent pas l'argent de leurs déposants, comme plusieurs le croient, même certains banquiers eux-mêmes. Cependant, la quantité d'argent créée par un prêt bancaire ne peut que permettre de rembourser le capital. Aucun argent n'est créé pour payer l'intérêt, sauf l'intérêt payé aux déposants. C'est pourquoi les dettes doivent augmenter de plus en plus vite pour permettre à chaque nouvel emprunt d'être remboursé.

Si cela vous semble une manière tout à fait stupide et dangereuse d'opérer un système monétaire, vous avez raison. Il serait beaucoup plus sécuritaire et sensé pour le gouvernement fédéral de créer lui-même l'argent sans dette, ou de le prêter sans intérêt aux autres paliers de gouvernement qui n'ont pas le pouvoir de créer l'argent. Une réforme du système monétaire est donc la clé pour contrôler le déficit et réduire la dette.» (*Fin de la brochure des trois économistes.*)

Le gouvernement du Canada ne devrait pas emprunter d'argent d'aucune banque privée. Le Canada se porterait infiniment mieux, et la crise de la dette n'existerait même pas, si le gouvernement créait tout l'argent du pays, sans intérêt et sans dette. (...) Nous avons permis aux banquiers de remplacer le gouvernement comme source de l'argent. (...) Et nous leur avons permis de contrôler le gouvernement et de bloquer les réformes nécessaires pour la bonne marche de l'économie mondiale. Voilà l'une des plus grandes folies des temps modernes. — John Hotson

Canonisation de Louis et Zélie Martin, parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Un modèle pour tous les couples de la terre



Louis Martin (1823-1894) et Zélie Guérin (1831-1877)

Le 18 mars 2015, le Pape François reconnaissait comme authentique le miracle attribué à l'intercession des Bienheureux Louis Martin et Zélie Guérin — les parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus — signant ainsi le décret de canonisation. Selon le cardinal Angelo Amato, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints déclarait inexplicable pour la science la guérison du jeune Pietro Schilirò, de Monza, en Italie. Né le 25 mai 2002, Pietro était atteint, peu après sa naissance, de graves problèmes respiratoires. La guérison

Le 26 mars 1994, le pape Jean-Paul II signait les décrets d'héroïcité des vertus de Louis et Zélie Martin et les proclamait tous deux vénérables. Le 17 janvier 2008, la commission médicale de la Congrégation



Pietro avec la photo des bienheureux lors de sa guérison miraculeuse.

imprévue survenue le 29 juin 2002, après une neuvaine de prières, est attribuée à l'intercession des vénérables Serviteurs de Dieu Louis et Zélie Martin.

Le 3 juillet 2008, le Pape Benoît XVI approuvait le miracle de la guérison de Pietro, permettant leur béatification, et déclarait le 12 juillet date de leur fête au calendrier liturgique. (Louis et Zélie Martin se sont mariés à minuit dans la nuit du 12 au 13 juillet 1858 à Alençon.) Louis et Zélie Martin ont été officiellement proclamés bienheureux, à Lisieux, le dimanche 19 octobre 2008. Dans son homélie, le Cardinal José Saraiva Martins, précisait le motif de leur béatification:

«Parmi les vocations auxquelles les hommes sont appelés par la Providence, le mariage est l'une des plus nobles et des plus élevées. Louis et Zélie ont compris qu'ils pouvaient se sanctifier non pas malgré le mariage mais à travers, dans et par le mariage, et que leurs épousailles devaient être considérées comme le point de départ d'une montée à deux. Aujourd'hui, l'Église reconnaît dans ce couple la sainteté éminente de l'institution de l'amour conjugal, telle que l'a conçue le Créateur Lui-même.»

Le miracle reconnu en mars 2015 pour la canonisation concerne la guérison inexplicable d'une enfant espagnole, Carmen, actuellement âgée de quatre ans et habitant dans le diocèse de Valence, en Espagne. Née prématurément et atteinte de multiples complications dont une hémorragie cérébrale très grave, elle n'aurait pas dû pouvoir survivre. L'équipe médicale qui la suivait a toutefois dû constater non seulement une amélioration spectaculaire mais l'absence totale désormais de séquelles après que ses parents — conseillés par des amis car ils ne connaissaient pas la vie des époux Martin — aient demandé dans la prière et par «leur intercession», le rétablissement de leur fille.

**«Le Bon Dieu m'a donné un père et une mère plus dignes du Ciel que de la terre»
— Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus**



En déclarant saints Louis et Zélie Martin, l'Église offre à tous les couples de la terre un modèle montrant que le mariage et la vie de famille forment un chemin de sainteté aussi efficace que celui de la vie religieuse.

L'abbaye Saint-Joseph de Clairval (www.clairval.com), située au diocèse de Dijon, en France, publie chaque mois une lettre portant sur la vie de saints ou bienheureux. En septembre 1999, elle publie la lettre suivante sur les futurs saints, Louis et Zélie Martin (reproduite avec permission):

par Dom Antoine-Marie, o.s.b.

Oui, la civilisation de l'amour est possible, ce n'est pas une utopie! Mais elle n'est possible que si l'on se tourne constamment avec ardeur vers Dieu, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, de qui provient toute paternité dans le monde (Ep 3, 14-15), de qui provient toute famille humaine» (Jean-Paul II, Lettre aux Familles, 2 février 1994, n. 15). C'est, en effet, dans la famille que naît et se développe la civilisation de l'amour.

Or, «depuis quelques temps se répètent les attaques contre l'institution familiale. Il s'agit d'atteintes d'autant plus dangereuses et insidieuses qu'elles méconnaissent la valeur irremplaçable de la famille fondée sur le mariage» (Jean-Paul II, 4 juin 1999). Mais «il n'est pas sans importance pour les enfants de naître et d'être éduqués dans un foyer constitué par des parents unis dans une alliance fidèle» (Id.). Le mariage est cette alliance par laquelle «un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants» (Code de Droit Canonique, c. 1055, § 1). Le respect d'une telle union est «d'une extrême importance pour le progrès personnel et le sort éternel de chacun des membres de la famille, pour la dignité, la stabilité, la paix et la prospérité de la société humaine ►



Carmen et ses parents avec Mgr Jacques Habert, évêque de Sées (diocèse dont fait partie Alençon), à Valence, en mai 2013.

► tout entière» (Vatican II, *Gaudium et spes*, 48). C'est pourquoi l'Église défend fortement l'identité du mariage et de la famille. Dans ce but, elle propose l'exemple des «époux charitables que furent Louis et Zélie Martin, parents de sainte Thérèse de Lisieux», dont le Pape Jean-Paul II a reconnu l'héroïcité des vertus, le 26 mars 1994.

«C'est parce que je crois!»

Louis Martin est né à Bordeaux, le 22 août 1823, second d'une famille de cinq enfants. Son père, officier de carrière, est alors en Espagne. La petite enfance des enfants Martin est ballottée au gré des garnisons de leur père: Bordeaux, Avignon, Strasbourg. Au moment de sa mise à la retraite, en décembre 1830, le Capitaine Martin s'établit à Alençon, en Normandie. C'est un officier d'une piété exemplaire. L'aumônier du régiment lui ayant jadis représenté qu'on s'étonnait parmi la troupe de le voir, au cours de la Messe, demeurer si longtemps à genoux après la consécration, il avait répondu sans sourciller: «Dites-leur que c'est parce que je crois!» Louis reçoit en famille, puis chez les Frères des Écoles Chrétiennes, une éducation religieuse très forte. Il ne choisit pas le métier des armes selon la tradition de sa famille, mais celui d'horloger, qui convient mieux à sa nature méditative et silencieuse, et à sa grande habileté manuelle. Il effectue son apprentissage d'abord à Rennes, puis à Strasbourg.



La vie à la maison à Alençon avec les cinq filles: on y respecte le dimanche, la «fête de Dieu».

Au seuil de l'automne 1845, Louis prend la décision de se donner tout entier à Dieu. Il se rend à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, au cœur des Alpes, où des chanoines se vouent à la prière et au sauvetage des voyageurs perdus en montagne. Il se présente au Prieur qui l'invite à retourner chez lui pour compléter ses études de latin avant une éventuelle entrée au Noviciat. Après une tentative infructueuse pour se mettre tardivement à l'étude, Louis, non sans regret, renonce à son projet. Pour parfaire son apprentissage, il se rend à Paris. Il revient ensuite s'installer à Alençon, et y habite avec ses parents, menant une vie très réglée, qui fait dire à ses amis: «Louis, c'est un saint».

Pris entre ses occupations diverses, Louis ne cherche pas à se marier. Sa mère s'en désole, mais, à l'école dentellière, où elle suit des cours, elle remarque une

jeune fille, habile et de bonnes manières. Ne serait-ce pas la «perle» qu'elle désire pour son fils? Cette jeune fille est Zélie Guérin, née à Gandelain, dans l'Orne (Normandie), le 23 décembre 1831, deuxième de trois enfants. Son père et sa mère sont de familles profondément chrétiennes. En septembre 1844, ils s'installent à Alençon, où les deux filles aînées reçoivent une formation soignée au pensionnat des Religieuses du Sacré-Cœur de Picpus.

Zélie pense à la vie religieuse, tout comme son aînée qui deviendra Soeur Marie-Dosithée à la Visitation du Mans. Mais la Supérieure des Filles de la Charité, à qui Zélie demande son admission, lui répond

sans hésiter que telle n'est pas la volonté divine. Devant une affirmation si catégorique, la jeune fille s'incline, non sans tristesse. Dans un bel optimisme surnaturel, elle s'écrie: «Mon Dieu, j'entrerai dans l'état de mariage pour accomplir votre volonté sainte. Alors, je vous en prie, donnez-moi beaucoup d'enfants, et qu'ils vous soient consacrés». Zélie entre alors dans une école dentellière pour se perfectionner dans la confection de Point d'Alençon, technique de dentelle particulièrement réputée. Le 8 décembre 1851, fête de l'Immaculée Conception, elle reçoit une inspiration: «Fais faire du Point d'Alençon». Dès lors, elle s'installe à son compte.

Un jour, croisant un jeune homme dont la noble physionomie, l'allure réservée et la tenue pleine de dignité l'impressionnent fortement, Zélie perçoit une parole intérieure: «C'est celui-là que j'ai préparé pour toi». L'identité du passant, Louis Martin, lui est bientôt révélée. Les deux jeunes gens ne tardent pas à s'apprécier et à s'aimer. Leur accord s'établit si promptement qu'ils se marient le 13 juillet 1858, trois mois après leur première rencontre. Louis et son épouse se proposent de vivre comme frère et soeur, suivant l'exemple de saint Joseph et de la Vierge Marie. Dix mois de vie commune dans une totale continence leur permettent de fondre ensemble leurs âmes dans une intense communion spirituelle. Mais une prudente intervention de leur confesseur et le désir de donner des enfants au Seigneur, les décident à interrompre cette sainte expérience. Zélie écrira à sa fille Pauline: «Pour moi, je désirais avoir beaucoup

d'enfants, afin de les éléver pour le Ciel». En moins de treize ans, ils auront neuf enfants. Leur amour sera beau et fécond.

Aux antipodes

«Un amour qui n'est pas "beau", c'est-à-dire un amour réduit à la seule satisfaction de la concupiscence, ou à un "usage" mutuel de l'homme et de la femme, rend les personnes esclaves de leurs faiblesses» (Jean-Paul II, Lettre aux familles, 13). Dans cette perspective, les personnes sont utilisées comme des choses: la femme peut devenir pour l'homme un objet de plaisir, et réciproquement; les enfants, une gêne pour les parents; la famille, une institution encombrante pour la liberté de ses membres. On se trouve alors aux antipodes du véritable amour. «En ne cherchant que le plaisir, on peut en venir à tuer l'amour, à en tuer le fruit, dit le Pape. Pour la culture du plaisir, le fruit béni de ton sein (Lc 1, 42) devient en un sens un "fruit maudit"», c'est-à-dire indésirable, que l'on veut supprimer par l'avortement. Cette culture de mort s'oppose à la loi divine: «La Loi de Dieu à l'égard de la vie humaine

est sans équivoque et catégorique. Dieu ordonne: Tu ne tueras pas (Ex 20, 13). Aucun législateur humain ne peut donc affirmer: Il t'est permis de tuer, tu as le droit de tuer, tu devrais tuer» (Ibid., 21).

«Toutefois, ajoute le Pape, on voit se développer, surtout parmi les jeunes, une nouvelle conscience du respect de la vie depuis la conception... C'est un levain d'espérance pour l'avenir de la famille et de l'humanité» (Ibid.). En effet, dans le nouveau-né se réalise le bien commun de la famille et de l'humanité. Les parents Martin expérimentent cette vérité à travers l'accueil de leurs nombreux enfants: «Nous ne vivions plus que pour nos enfants, c'était tout notre bonheur et nous ne l'avons trouvé qu'en eux», écrira Zélie. Leur vie conjugale ne va cependant pas sans épreuves. Trois enfants meurent en bas âge, dont les deux garçons. Puis c'est le décès brusque de Marie-Hélène, à 5 ans et demi. Prières, pèlerinages se succèdent au milieu des angoisses, spécialement en 1873, durant la grave maladie de Thérèse et la typhoïde de Marie. La confiance de Zélie dans les plus grandes inquiétudes est fortifiée par le spectacle de la foi de son époux,

Les enfants de Louis et Zélie Martin

De 1860 à 1873, Louis et Zélie Martin ont neuf enfants (sept filles et deux garçons) dont quatre meurent en bas âge. Les cinq autres enfants, toutes des filles, deviendront religieuses:

Marie, née le 22 février 1860, en religion sœur Marie du Sacré-Cœur, carmélite à Lisieux le 15 octobre 1886. Décède le 19 janvier 1940 à 80 ans.

Pauline, née le 7 septembre 1861, en religion mère Agnès de Jésus, carmélite à Lisieux le 2 octobre 1882. Décède le 28 juillet 1951 à l'âge de 90 ans.

Léonie, née le 3 juin 1863, en religion sœur Françoise-Thérèse; elle est la seule des cinq sœurs qui ne soit pas devenue carmélite. Elle entre trois fois en religion avant de finalement rejoindre le monastère des Visitandines de Caen le 28 janvier 1899. Décédée le 16 juin 1941, à l'âge de 78 ans.

Céline, née le 28 avril 1869, en religion sœur Geneviève de la Sainte-Face, carmélite à Lisieux le 14 septembre 1894. Décède le 25 février 1959 à l'âge de 89 ans.

Thérèse, née le 2 janvier 1873, en religion sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, carmélite à Lisieux le 9 avril 1888, décède le 30 septembre 1897 à l'âge de 24 ans. Canonisée le 17 mai en 1925, et proclamée docteur de l'Église le 19 octobre 1997.



Les cinq filles de Louis et Zélie Martin, toutes devenues religieuses: de gauche à droite, rangée du haut: Céline, Pauline, Léonie (dans le médaillon); rangée du bas: Mère Marie de Gonzague (supérieure), Marie et Thérèse. Photo prise au Carmel de Lisieux en novembre 1894.



Le grand reliquaire de Louis et Zélie Martin

► en particulier de son exacte observance du repos du dimanche: jamais, Louis n'ouvre son magasin le dimanche. C'est la "fête du Bon Dieu" qu'on célèbre en famille, d'abord par les Offices paroissiaux, puis par de grandes promenades. On emmène les enfants aux fêtes d'Alençon, jalonnées de cavalcades et de feux d'artifices.

L'éducation des enfants est à la fois joyeuse, tendre et exigeante. Dès l'éveil des intelligences, Madame Martin leur apprend l'offrande matinale du cœur au Bon Dieu, l'acceptation toute simple des difficultés quotidiennes «pour faire plaisir à Jésus». Marque indélébile qui sera la base de la «petite voie» enseignée par leur benjamine: la future sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. «Le foyer est ainsi la première école de vie chrétienne», comme l'enseigne le Catéchisme de l'Église Catholique (n. 1657). Louis seconde son épouse dans sa tâche auprès des enfants: il se met en route dès 4 heures du matin, à la recherche d'une nourrice pour un de ses derniers-nés, malade; il accompagne sa femme à dix kilomètres d'Alençon par une nuit glaçée au chevet de leur premier fils, Joseph; il fait le garde-malade auprès de son aînée, Marie, atteinte de la fièvre typhoïde, à l'âge de 13 ans.

Le dynamisme que donne l'amour

Très dynamique, Louis Martin n'est pas le «doux rêveur» qu'on a parfois décrit. Pour aider Zélie, débordée par le succès de son entreprise de dentelles, il abandonne l'horlogerie. La dentelle se travaille par pièces de 15 à 20 centimètres. On y emploie des fils de lin de très haute qualité et d'une finesse extrême. La «trace» une fois exécutée, le «morceau» passe de main en main suivant le nombre de points qu'il comporte – il en existe neuf, qui constituent autant de spécialités. Il faut ensuite procéder à l'assemblage: labeur délicat mené à l'aide d'aiguilles et de fils de plus en plus ténus. Zélie réalise elle-même l'invisible raccord des pièces que lui apportent des dentellières travaillant à domicile. Cependant, il faut trouver des débouchés.

Zélie écrira à sa fille Pauline: «Pour moi, je désirais avoir beaucoup d'enfants, afin de les élever pour le Ciel».

Louis excelle dans cette partie commerciale et augmente considérablement les bénéfices de l'entreprise. Mais il sait aussi trouver le temps de se détendre et d'aller à la pêche.

Avec cela, les époux Martin font partie de plusieurs associations de piété: Tiers-Ordre de Saint-François, adoration nocturne, etc. Ils puisent leur force dans l'observance amoureuse des prescriptions et des conseils de l'Église: jeûnes, abstinences, Messe quotidienne, confession fréquente. «Les forces divines sont beaucoup plus puissantes que vos difficultés! écrit le Pape Jean-Paul II aux familles. L'efficacité du sacrement de la Réconciliation est immensément plus grande que le mal agissant dans le monde... Incomparablement plus grande est surtout la puissance de l'Eucharistie... Dans ce sacrement, c'est lui-même que le Christ nous a laissé comme nourriture et comme boisson, comme source de puissance salvifique... La vie qui vient de lui est pour vous, chers époux, parents et familles! N'a-t-il pas institué l'Eucharistie dans un contexte familial, au cours de la dernière Cène?... Les paroles prononcées alors gardent toute la puissance et toute la sagesse du sacrifice de la Croix» (*Ibid.*, 18).

Des fruits durables

À la source eucharistique, Zélie puise une énergie au-dessus de la moyenne des femmes, et son époux, une tendresse au-dessus de la moyenne des hommes. Louis gère les finances. Il acquiesce de bon gré aux demandes de son épouse: «Pour la retraite de Marie à la Visitation, écrit Zélie à Pauline, tu sais comme papa aime peu à se séparer de vous et il avait d'abord formellement dit qu'elle n'irait pas... Hier soir, Marie se lamentait à ce propos; je lui ai dit: "Laisse-moi faire, j'arrive toujours à ce que je veux et sans combat; il y a encore un mois d'ici là; c'est assez pour décider ton père dix fois." Je ne me trompais pas, car à peine une heure après, lorsqu'il est entré, il s'est mis à parler très amicalement à ta soeur (Marie)... "Bon, me dis-je, voilà le moment!" Et j'ai insinué l'affaire. "Tu désires donc beaucoup faire cette retraite?" dit son père à Marie: "Oui, papa. – Eh bien, vas-y!" Je trouve que j'avais une bonne raison de vouloir que Marie aille à la retraite. Il est vrai que c'est une dépense, mais l'argent n'est rien quand il s'agit de la sanctification d'une âme; et l'année dernière, Marie m'est revenue toute transformée. Les fruits durent encore; cependant il est temps qu'elle renouvelle sa provision».

mée. Les fruits durent encore; cependant il est temps qu'elle renouvelle sa provision».

Les retraites spirituelles produisent des fruits de conversion et de sanctification, car sous l'effet de leur dynamisme, l'âme, docile aux illuminations et aux mouvements de l'Esprit-Saint, se purifie toujours plus des péchés, pratique les vertus, imitant Jésus-Christ modèle absolu, pour arriver à une union plus intime avec lui. C'est pourquoi, le Pape Paul VI a pu dire: «La fidélité aux exercices annuels en milieu préservé assure le progrès de l'âme». Parmi toutes les méthodes d'exercices spirituels, «il en est une, qui a remporté l'approbation entière et répétée du Siège Apostolique... la méthode de saint Ignace de Loyola, de celui qu'il Nous plaît d'appeler Maître spécialisé dans les exercices spirituels» (Pie XI, Encyclique *Mens Nostra*).

La vie profondément chrétienne des parents Martin s'ouvre naturellement à la charité envers le prochain: aumônes discrètes aux familles nécessiteuses, auxquelles les filles sont associées selon leur âge, assistance aux malades. Ils n'ont pas peur de se battre en justice pour soutenir des opprimés. De même, ils font ensemble les démarches nécessaires pour l'entrée d'un indigent à l'hospice, alors que celui-ci n'y a pas droit, n'étant pas assez âgé. Ces services dépassent les limites de la paroisse et manifestent un grand esprit missionnaire: larges offrandes annuelles à la Propagation de la Foi, participation à l'édition d'une église au Canada, etc.

Mais le bonheur familial intense des Martin ne devait pas durer très longtemps. Dès 1865, Zélie remarque la présence d'une tumeur à son sein, apparue après une chute sur l'angle d'un meuble. Son frère, pharmacien, et son mari n'accordent pas une grande importance. Fin 1876, le mal se réveille et le diagnostic est formel: «tumeur fibreuse inopérable» parce que trop avancée. Vaillamment, Zélie fait face jusqu'au bout. Consciente du vide que laissera sa disparition, elle demande à sa belle-soeur, Madame Guérin, d'aider son mari pour l'éducation des plus jeunes après sa mort.

Madame Martin meurt le 28 août 1877. Pour Louis, âgé de 54 ans, c'est un effondrement, une plaie profonde qui ne se refermera qu'au Ciel. Mais il accepte tout, avec un esprit de foi exemplaire et la conviction que sa «sainte épouse» est au Ciel. Il complétera la tâche com-

mencée dans l'harmonie d'un amour sans faille: l'éducation des cinq filles. Pour cela, écrit Thérèse, «le cœur si tendre de papa avait joint à l'amour qu'il possédait déjà un amour vraiment maternel». Madame Guérin s'offre à aider la famille Martin et invite son beau-frère à transplanter son foyer à Lisieux. La pharmacie de son mari sera pour les petites orphelines une seconde maison, et l'intimité qui unit les deux familles ne fera que grandir, dans les mêmes traditions de simplicité, de labeur et de droiture. Malgré les souvenirs et les amitiés fidèles qui pourraient le retenir à Alençon, Louis se résout au sacrifice et déménage à Lisieux.

Un grand honneur

La vie aux «Buissonnets», la nouvelle maison de Lisieux, est plus austère et retirée qu'à Alençon. La famille entretient peu de relations, et cultive le souvenir de celle que Monsieur Martin désigne toujours à ses enfants comme «votre sainte maman». Les plus jeunes filles sont confiées aux Bénédictines de Notre-Dame du Pré.

Mais Louis sait leur ménager des distractions: séances théâtrales, voyages à Trouville, séjour à Paris, etc., recherchant à travers toutes les réalités de la vie, la gloire de Dieu et la sanctification des âmes.

Sa sainteté personnelle se révèle surtout dans l'offrande de toutes ses filles, puis de lui-même. Zélie prévoyait déjà la vocation de ses deux aînées: Pauline entre au Carmel de Lisieux en octobre 1882, et Marie en octobre 1886. En même temps Léonie, enfant de caractère difficile, inaugure une série d'essais infructueux d'abord chez les Clarisses, puis à la Visitation, où après deux échecs elle finira par entrer définitivement, en 1899.

Thérèse, la benjamine, la «petite Reine», va surmonter tous les obstacles pour entrer au

Carmel à 15 ans, en avril 1888. Deux mois plus tard, le 15 juin, Céline dévoile à son père qu'elle aussi se sent appelée à la vie religieuse. Devant ce nouveau sacrifice, la réaction de Louis Martin est splendide: «Viens, allons ensemble devant le Saint-Sacrement remercier le Seigneur qui me fait l'honneur de prendre tous mes enfants».

À l'exemple de M. Martin, les parents doivent accueillir les vocations comme un don de Dieu: «Vous, parents, rendez grâces au Seigneur s'il a appelé l'un de vos enfants à la vie consacrée», écrit le Pape Jean-Paul II. Comme cela a toujours été, il faut se sentir très



Thérèse demande à son père la permission d'entrer au Carmel à 15 ans.

► honoré que le Seigneur porte son regard sur une famille et choisisse l'un de ses membres pour l'inviter à prendre la voie des conseils évangéliques. Gardez le désir de donner au Seigneur l'un de vos enfants pour la croissance de l'amour de Dieu dans le monde. Quel fruit de l'amour conjugal pourrait être plus beau que celui-là?» (*Exhortation apostolique Vita consecrata*, 25 mars 1996, n. 107).

La vocation est avant tout une initiative divine. Mais une éducation chrétienne favorise la réponse généreuse à l'appel de Dieu: «**C'est au sein de la famille que les parents sont par la parole et par l'exemple, pour leurs enfants, les premiers témoins de la foi, au service de la vocation propre de chacun et tout spécialement de la vocation sacrée**» (CEC, 1656). Aussi, «si les parents ne vivent pas les valeurs évangéliques, le jeune garçon et la jeune fille pourront difficilement entendre l'appel, comprendre la nécessité des sacrifices à consentir ou apprécier la beauté du but à atteindre. C'est en effet dans la famille que les jeunes font la première expérience des valeurs évangéliques, de l'amour qui se donne à Dieu et aux autres. Il faut aussi qu'ils soient formés à l'usage responsable de leur liberté, afin d'être prêts à vivre, selon leur vocation, les plus hautes réalités spirituelles» (*Vita consecrata*, ibid.).

«Je suis trop heureux»

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face témoignera de la manière dont son père vivait concrètement l'Évangile: «Ce que surtout j'avais remarqué, c'était les progrès que papa faisait dans la perfection; à l'exemple de saint François de Sales, il était parvenu à se rendre maître de sa vivacité naturelle au point qu'il paraissait avoir la nature la plus douce du monde. Les choses de la terre semblaient à peine l'effleurer, il prenait facilement le dessus des contrariétés de cette vie». En mai 1888, Louis revoit les étapes

de sa vie, au cours d'une visite dans l'église où avait été célébré son mariage. Il raconte ensuite à ses filles: «Mes enfants, je reviens d'Alençon, où j'ai reçu dans l'église Notre-Dame de si grandes grâces, de telles consolations, que j'ai fait cette prière: Mon Dieu, c'en est trop! oui, je suis trop heureux, il n'est pas possible d'aller au Ciel comme cela, je veux souffrir quelque chose pour vous! Et je me suis offert...» Le mot «victime» expire sur ses lèvres, il n'ose pas le prononcer, mais ses filles ont compris.

Dieu ne tarde pas à exaucer son serviteur. Le 23 juin 1888, affligé de poussées d'artériosclérose qui l'affectent dans ses facultés mentales, Louis Martin disparaît de son domicile. Après bien des angoisses, on le retrouve au Havre, le 27. C'est le début d'une lente et inexorable déchéance physique. Peu après la prise d'habit de Thérèse, où il se montre «si beau, si digne», il est victime d'une crise de délire qui nécessite son internement à l'hôpital du Bon-Sauveur de Caen: situation humiliante qu'il accepte avec une foi extraordinaire. Quand il peut s'exprimer, il répète: «Tout pour la plus grande gloire de Dieu», ou encore: «Je n'avais jamais eu d'humiliation dans ma vie, il m'en fallait une». Lorsque ses jambes sont atteintes de paralysie, en mai 1892, on le ramène à Lisieux. «Au revoir, au Ciel!» peut-il juste dire à ses filles, lors de sa dernière visite au Carmel. Il s'éteint doucement à la suite d'une crise cardiaque, le 29 juillet 1894, assisté par Céline qui a différé son entrée au Carmel pour s'occuper de lui.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face pourra dire: «Le bon Dieu m'a donné un père et une mère plus dignes du Ciel que de la terre». Puissions-nous, en suivant leur exemple, parvenir à la Demeure éternelle que la sainte de Lisieux appelle «le foyer Paternel des Cieux».

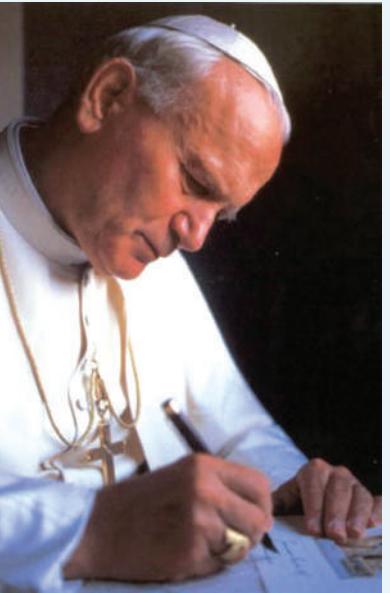
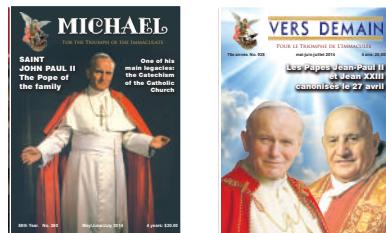
Dom Antoine Marie o.s.b., abbé

Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à lui offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste, ou par carte de crédit sur notre site (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0, Canada; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse pour les autres pays, voir en page 2)



Lettre de Jean-Paul II aux familles

À l'occasion de l'Année de la Famille, décrétée par les Nations unies en 1994, le Pape Saint Jean-Paul II avait écrit une «Lettre aux familles», datée du 2 février 1994, fête de la Présentation du Seigneur, qui résume tout l'enseignement de l'Église sur la famille. En voici des extraits, qui sont toujours d'actualité en raison du prochain Synode sur la famille:

La famille constitue la «cellule» fondamentale de la société. Mais on a besoin du Christ — la «vigne» dont les «sarments» reçoivent la sève — pour que cette cellule ne soit pas menacée d'une sorte de déracinement culturel, qui peut provenir de l'intérieur comme de l'extérieur. En effet, s'il existe d'un côté la «civilisation de l'amour», d'un autre côté demeure la possibilité d'une «contre-civilisation» destructrice, comme le confirment aujourd'hui tant de tendances et de situations de fait....

L'humain utilisé comme une chose

L'utilitarisme est une civilisation de la production et de la jouissance, une civilisation des «choses» et non des «personnes», une civilisation dans laquelle les personnes sont utilisées comme on utilise des choses. Dans le cadre de la civilisation de la jouissance, la femme peut devenir pour l'homme un objet, les enfants, une gêne pour les parents, la famille, une institution encombrante pour la liberté des membres qui la composent. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner certains programmes d'éducation sexuelle, introduits dans les écoles souvent malgré l'avis contraire et même les protestations de nombreux parents; ou bien les tendances à favoriser l'avortement qui cherchent en vain à se dissimuler sous le soi-disant «droit de choisir» (*pro choice*) de la part des deux époux, et particulièrement de la part de la femme. Ce ne sont là que deux exemples parmi tous ceux que l'on pourrait évoquer...

L'éducation des enfants

Au cours de la célébration du mariage, l'Église demande à juste titre: «Etes-vous disposés à accueillir avec amour les enfants que Dieu voudra vous donner et à les éduquer selon la loi du Christ et de son Église?... Les parents sont les premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants et ils ont aussi une compétence fondamentale dans ce domaine: ils sont éducateurs parce que parents. Ils partagent leur mission éducative avec d'autres personnes et d'autres

institutions, comme l'Eglise et l'Etat; toutefois cela doit toujours se faire suivant une juste application du principe de subsidiarité... toutes les autres personnes qui prennent part au processus éducatif ne peuvent agir qu'au nom des parents, avec leur consentement et même, dans une certaine mesure, parce qu'ils en ont été chargés par eux.

L'un des domaines dans lesquels la famille est irremplaçable est assurément celui de l'éducation religieuse, qui lui permet de se développer comme «Église domestique». L'éducation religieuse et la catéchèse des enfants situent la famille dans l'Eglise comme un véritable sujet actif d'évangélisation et d'apostolat. Il s'agit d'un droit intimement lié au principe de la liberté religieuse.

Les familles, et plus concrètement les parents, ont la liberté de choisir pour leurs enfants un modèle d'éducation religieuse et morale déterminé, correspondant à leurs convictions. Mais, même quand ils confient ces tâches à des institutions ecclésiales ou à des écoles dirigées par un personnel religieux, il est nécessaire que leur présence éducative demeure constante et active.

La vraie définition du mariage

Qu'attend de la société la famille comme institution? Avant tout d'être reconnue dans son identité et admise en qualité de sujet social. Cette nature de sujet est liée à l'identité propre au mariage et à la famille. Le mariage, qui est à la base de l'institution familiale, consiste en une alliance par laquelle «un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants».

Seule une telle union peut être reconnue et confirmée comme «mariage» au sein de la société. A l'inverse, les autres unions de personnes, qui ne répondent pas aux conditions rappelées ci-dessus, ne peuvent pas l'être, même si aujourd'hui se répandent, précisément sur ce point, des tendances très dangereuses pour l'avenir de la famille et de la société elle-même.

Aucune société humaine ne peut courir le risque de la permissivité dans des questions de fond concernant l'essence du mariage et de la famille! Une telle permissivité morale ne peut que porter préjudice aux exigences authentiques de la paix et de la communion entre les hommes. On comprend ainsi pourquoi l'Église défend fortement l'identité de la famille et pourquoi elle incite les institutions compétentes, spécialement les responsables de la vie politique, de même que les organisations internationales, à ne pas céder à la tentation d'une apparente et fausse modernité.

Jean-Paul II

Appel à une conversion écologique

Discours de Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon

Le Pape François va rendre publique dans quelques semaines sa deuxième lettre encyclique, qui portera sur l'écologie, ou le respect tant de l'environnement que de la personne humaine. C'est un thème très actuel, qui fait ressortir les contradictions du système financier actuel, grande cause de la pollution et de la destruction de l'environnement: d'un côté vous avez les économistes et politiciens qui disent qu'il faut consommer davantage pour créer des emplois, et de l'autre des environmentalistes qui disent qu'il faut consommer le moins possible afin de sauvegarder l'environnement. (L'environnement sera sauvé, mais il y aura moins d'emplois.)

Comme le comprennent les créditeurs de Vers Demain, c'est l'environnement qui est la réalité, et l'argent n'est que le signe, et pourtant, c'est la réalité qui est sacrifiée en faveur du signe dans le système actuel. Comme le dit un vieux proverbe amérindien: «Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas.»

Bien sûr, lorsqu'il est question dans les médias du respect de l'environnement, on entend parfois des discours extrêmes où on va jusqu'à dire que c'est l'homme qui est l'ennemi numéro un de la planète, et que c'est lui qui devrait être éliminé. Voici des extraits d'un discours de Mgr Dominique Rey, évêque du diocèse de Fréjus-Toulon en France, prononcé à l'Acton Institute de San Diego (USA), le 23 janvier 2015, qui nous aide à voir clair dans toutes ces idées qui circulent, et qui mettent en quelque sorte «la table» pour la prochaine encyclopédie du Saint-Père:

par Mgr Dominique Rey

Le thème que je vais aborder avec vous, est celui de l'écologie, c'est-à-dire le regard que l'homme porte sur lui-même et sur son environnement, les menaces qui pèsent sur l'avenir de la planète, sur son éco-système sociétal et humain.

L'écologie est un des domaines d'application de la Doctrine sociale de l'Église, dont le premier principe est la centralité et la dignité de la personne humaine. C'est parce qu'il y est question de l'homme et de sa vocation, de son milieu de vie, de son écosystème, que nous ne pouvons pas nous désintéresser de l'écologie. Le mot écologie recouvre des réalités diverses. Il faut donc adopter un regard critique sur les conceptions de l'écologie qui sont incompatibles avec la foi



Mgr Dominique Rey

chrétienne. Pour reprendre les mots de Chesterton, l'écologie moderne est en effet pétrie d'idées chrétiennes devenues folles...¹

Depuis saint Jean-Paul II, nous sommes appelés à une réelle conversion écologique. Benoît XVI a magistralement résumé cela dans l'encyclique *Caritas in veritate* à propos des relations entre l'homme et son environnement naturel (nn. 48-52). La conversion nécessaire aujourd'hui ne consiste pas dans le fait de savoir si l'on est convaincu ou non que nous nous trouvons face à une urgence écologique pour sauver la planète, mais à revenir à une théologie de la création.

Si le Pape François s'inscrit bien dans la droite ligne de ses prédécesseurs sur les questions dites écologiques, la nouveauté de son magistère tient assurément dans le ton employé, la vigueur de ses analyses, et la radicalité des moyens proposés. L'encyclique sur l'écologie qu'il prépare aura à n'en pas douter ces mêmes accents prophétiques.

Destruction de la création et idolâtrie

Son homélie de la Toussaint 2014 restera comme un constat douloureux de notre capacité à dévaster la terre: «dévaster la création, dévaster la vie, dévaster les cultures, dévaster les valeurs, dévaster l'espérance». Le pape dénonce cette «folle course à la destruction» opérée par «l'homme qui s'empare de tout et se prend pour Dieu». Le Saint-Père cite notamment les effets dévastateurs de la déforestation, l'appropriation de l'eau, les pesticides inadéquats, le changement climatique, la perte de la biodiversité... Il n'hésite pas à voir à la racine de cette attitude l'idolâtrie du dieu argent. «Un système économique axé sur le dieu argent a besoin de piller la nature pour soutenir le rythme frénétique de consommation qui lui est propre.»² Les premières victimes des catastrophes écologiques sont toujours les pauvres, les plus vulnérables économiquement.

Profit et culture du déchet

Le Pape François répète que ce qui prévaut aujourd'hui, ce n'est pas le souci pour l'homme, c'est le culte de l'argent et du profit: Hommes et femmes

1. G. K. Chesterton, *Orthodoxy*, 1908: *Le monde moderne est envahi de vieilles vertus chrétiennes devenues folles.*

2. Rencontre mondiale des mouvements populaires, 8 octobre 2014.



«La terre et toute la création sont un don précieux que Dieu a mis entre les mains des hommes, mais, en définitive, on abuse de la nature parce que la personne humaine n'est plus au centre et qu'on rend un culte idolâtre à l'argent.»

denrées alimentaires sont jetées chaque jour de nos tables.»⁵ «La faim est un crime. L'alimentation est un droit inaliénable.»⁶

Le Pape n'hésite pas à relier la défense de la nature et la défense de la paix: celle-ci ne sera possible que lorsqu'on cessera de détruire la terre. «Nous vivons la troisième guerre mondiale, mais fragmentée. Il existe des systèmes économiques qui doivent faire la guerre pour survivre. Alors on fabrique et on vend des armes. Ainsi des économies qui sacrifient l'homme sur l'autel de l'idole de l'argent réussissent à se maintenir.»⁷

Cultiver ou exploiter la terre

La référence du Pape François à Benoît XVI est explicite lorsqu'il commente les premières pages de la Genèse et le commandement de cultiver et de protéger la terre, don reçu de Dieu au profit de tous. Culture ou exploitation? «Notre terre a en effet besoin de soins continus et d'attentions; chacun a une responsabilité personnelle dans la protection de la création, don précieux que Dieu a mis entre les mains des hommes. Cela signifie, d'une part, que la nature est à notre disposition, que nous pouvons en jouir et en faire un bon usage; mais, d'autre part, cela signifie que nous n'en sommes pas les propriétaires. Gardiens, mais non propriétaires. Par conséquent, nous devons l'aimer et la respecter, tandis qu'au contraire, nous sommes souvent guidés par l'orgueil de dominer, de posséder, de manipuler, d'exploiter; nous ne la "gardons" pas, nous ne la respectons pas, nous ne la considérons pas comme un don gratuit dont il faut prendre soin.»⁸

En définitive, on abuse de la nature parce que la personne humaine n'est plus au centre et qu'on rend un culte idolâtre à l'argent. L'indifférence s'est mondialisée, car le monde a oublié Dieu. En le mettant de côté, il est devenu orphelin. Nous pensons et vivons de façon horizontale. La crise écologique que nous vivons vient en dernière analyse du fait que l'homme a perdu la juste place qui était la sienne dans une nature qui, à l'origine, était sortie bonne et ordonnée des mains de Dieu. Il ne sera ultimement possible de retrouver cette harmonie perdue qu'en changeant profondément le ►

5. Ibidem.

6. Op. cit., 28 octobre 2014.

7. Ibidem.

8. Op. cit., 25 novembre 2014.

► cœur de l'homme et en réaxant la Création par rapport au Dieu Créateur.

On peut distinguer plusieurs visions de l'éologie dans l'appel à «de nouveaux modes de vie» qui se fait entendre dans la culture occidentale ces dernières années. Certains courants radicaux sont anti-anthropocentriques. «L'éologie profonde» rejette l'humanisme biblique et l'idée de création par Dieu, de même qu'elle refuse le fameux «Dominez la terre» de la Genèse. Suivant ces théories, l'homme n'a pas une place à part, au centre de la Création. Sa supériorité devient contingente. Défendre la nature revient alors à la protéger de l'homme, et non à préserver la nature afin de protéger l'homme.

Cet écologisme rend un culte à la nature, non pas celle qui a été humanisée par l'homme à cause de sa connaissance et de son travail, mais à un cosmos qui existe avant l'homme et sans lui. Selon la deep ecology, l'homme devrait reconnaître à la Terre des droits et se soumettre lui-même à l'impératif écologique. La terre finit par être déifiée et l'homme désacralisé.

Le péché contre l'environnement

L'exploitation aveugle et sans retenue des ressources naturelles est clairement éloignée du dessein original de Dieu. «La domination accordée par le créateur à l'homme n'est pas un pouvoir absolu, et l'on ne peut parler de liberté d'user et d'abuser, ou disposer des choses comme on l'entend.»⁹ Il y a des limites dans l'usage de la nature visible. Quand l'activité de l'homme dégrade l'environnement, c'est la création comme bien reçu de Dieu qui est frappé. Or il y a une obligation à faire un bon usage de ce don dans un esprit de reconnaissance. Il implique d'une part une responsabilité vis-à-vis de Dieu, et comme bien commun destiné à tous les hommes, il engendre d'autre part des devoirs à l'égard des autres. On peut donc parler de péché grave contre l'environnement naturel lorsque l'homme, à l'instar de Caïn, affirme: «Suis-je responsable de la création?» (...)

Il nous est impossible de concevoir une écologie authentique autre que centrée sur l'homme et non pas uniquement sur la terre. La protection de la nature passe par celle de l'homme. Une véritable écologie ne peut être qu'humaine. Elle est non seulement respectueuse de la nature, mais aussi de tous les hommes et de l'homme dans toutes ses dimensions. On ne peut jamais considérer la nature comme plus importante que la personne humaine.

La Doctrine sociale de l'Église situe l'éologie environnementale au sein de l'éologie humaine: la corruption de la nature vient le plus souvent d'une dégradation morale. S'il existe bien une responsabilité vis-à-vis de la terre, de l'eau ou de l'air, il est surtout nécessaire de protéger l'homme de sa propre destruction. «La dégradation de l'environnement est étroitement liée à la culture qui façonne la communauté humaine: quand

l'éologie humaine est respectée dans la société, l'éologie proprement dite en tire aussi avantage.»¹⁰

«Si le droit à la vie et à la mort naturelle n'est pas respecté, si la conception, la gestation et la naissance de l'homme sont rendues artificielles, si des embryons humains sont sacrifiés pour la recherche, la conscience commune finit par perdre le concept d'éologie humaine et, avec lui, celui d'éologie environnementale. Exiger des nouvelles générations le respect du milieu naturel devient une contradiction, quand l'éducation et les lois ne les aident pas à se respecter elles-mêmes. Le livre de la nature est unique et indivisible, qu'il s'agisse de l'environnement comme de la vie, de la sexualité, du mariage, de la famille, des relations sociales, en un mot du développement humain intégral.»¹¹

La famille, première structure fondamentale, est la principale réalité au service d'une véritable écologie humaine. C'est là que la personne apprend à se respecter et se découvre comme être de relation, être-pour-autrui, appelée à s'enrichir dans l'amour et dans le don de soi. La défense de la famille fondée sur le mariage indissoluble entre une femme et un homme fait partie de la protection de l'environnement. La famille a vocation à révéler et transmettre l'amour. C'est là que l'enfant apprend à aimer la nature. C'est là aussi que peut se faire l'éducation à la responsabilité écologique.

L'exploitation abusive des ressources du monde n'est que la répétition du péché originel. Elle est le résultat de l'égoïsme et de l'avidité. L'exploitation illimitée des ressources naturelles conduit au consumérisme qui est si caractéristique de notre monde contemporain ainsi transformé en société de convoitise. Il ne s'agit plus de satisfaire les besoins vitaux de l'homme, mais ses désirs sans cesse grandissants et sans fin. L'exploitation des richesses naturelles qui découle de l'avarice et non de besoins vitaux, crée un déséquilibre dans la nature qui n'arrive plus à se renouveler, comme en témoigne les problèmes de la surpêche, de la surproduction agricole, de la déforestation et de la désertification.

Nous oubliions trop souvent que l'homme n'est pas seulement un être rationnel, social ou politique, mais qu'il est avant tout une créature eucharistique, capable de gratitude et dotée du pouvoir de bénir Dieu pour le don de la création. Parmi toutes les «attitudes écologiques», la plus urgente est sûrement celle de l'adoration. Revenir à Dieu, vivre de manière radicale en relation avec lui, le mettre à la première place, c'est commencer ce travail de restauration de toute la création.

L'homme ne se réconciliera avec l'environnement que lorsqu'il redécouvrira la dignité et la grandeur de sa vocation: être fils de Dieu. Il n'y a pas d'éologie véritable sans une conversion du cœur de l'homme vers celui de son Créateur et Seigneur.

Mgr Dominique Rey

10 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 51.

11 Ibidem.

«Le semeur est sorti pour semer»

Rapport de mission de Louis Fahé de Côte d'Ivoire

M. Louis Fahé Mazeaux, de la Côte d'Ivoire, en Afrique, est un membre ardent des Pèlerins de saint Michel, et animateur de sessions d'étude sur le crédit social, ou démocratie économique, à travers plusieurs pays africains, et il accomplit un apostolat tout à fait remarquable. Encore au début de l'année 2015, il a accompli une tournée de près de quatre mois en République démocratique du Congo et les pays avoisinants, avec des résultats tout à fait fantastiques. Pour vous donner un aperçu de son apostolat intense, nous publions des extraits du rapport de la mission qu'il a effectuée dans divers pays africains au printemps 2014:



Dans la droite ligne du noble combat d'information du journal Vers Demain, une importante mission a été menée du 15 mars au 26 juin 2014 par les Pèlerins de saint Michel, dans la région africaine des grands lacs (Ouganda, Rwanda, Burundi et République démocratique du Congo). Nous, chef de cette mission, avons l'insigne honneur de produire ce rapport, pour permettre à toutes les organisations, aux personnes de bonne volonté et à l'Eglise Catholique en général, qui nous ont accueillis, conseillés, accompagnés et surtout matériellement aidés, d'avoir une idée précise et un regard sur ce qui a été fait dans cette région pittoresque d'Afrique (où la clique des usurpateurs règne en seigneurs de la mort sur les économies et les richesses naturelles), dans le but d'apporter plus d'éclairage sur la véritable cause de la pauvreté et des guerres dans le monde, et comment y remédier par l'application des principes de la doctrine sociale de l'Eglise!

«Le semeur est sorti pour semer» est un mode de rayonnement utilisé récemment par l'œuvre des Pèlerins de Saint Michel, pour porter au cœur des peuples d'Afrique de l'est et du centre, l'information sur la vé-



ritable cause de la pauvreté, de la misère et de tous les désordres sociaux et humanitaires qui meublent le quotidien de l'homme, et l'unique voie possible pour inverser la tendance dans le monde.

C'est une page d'évangile (Mt 13, 1-9, ou Mc 4, 1-9) dans laquelle l'évangéliste rapporte comment notre Seigneur Jésus-Christ, débordant de générosité pour l'homme, est sorti pour semer abondamment partout sa parole du salut!

Certes, la parole semée peut ne pas faire effet, si les gens qui la reçoivent ne sont pas disposés à la garder utilement, et à la faire fructifier. Mais, notre devoir d'apôtre nous impose d'aller par monts et par vaux, et ce, depuis plus de huit décennies sous l'instigation et l'inspiration de notre génie de fondateur, M. Louis Even de vénérée mémoire, pour propager et maintenir la lumière du crédit social.

La RDC, par la province orientale !

Au début du mois d'avril 2014, après un fructueux passage en Ouganda, nous avons mis le cap sur la riche province orientale de la RDC, théâtre de guerres d'intérêts planifiées visiblement pour ne jamais se terminer. L'impact des guerres à répétition sur cette magnifique terre, est indéniable: absence de développement, manque d'infrastructures primaires comme la route qui précède toujours le véritable développement. Cela fait que voyager à travers le Congo démocratique, est toujours risqué et périlleux.

Et, c'est BUNIA qui nous accueille dans la ferme, puis MAHAGI, KISANGANI, BENI, BUTEMBO et GOMA, le fief de SOCIDEC. La mobilisation ici et là était réelle, du reste les préparatifs pour notre accueil, de l'avis de M. Jean-Marie DHENA DIRO, Coordonnateur de l'AEJI/DDH, duraient depuis quelques trois à



Malgré des conditions routières difficiles dans cette région de la RDC, l'accueil à Bunia a été extraordinaire, fruit d'une activité planifiée, bien préparée et d'une organisation exceptionnelle.

► quatre mois déjà ! Une formidable session d'études a eu lieu dans les normes, avec la remise de brevets de participation. Mgr Dieudonné URINGI du diocèse de BUNIA nous a rendu les choses faciles, avec la désignation de Soeur Marcelle, Supérieure régionale des Sœurs de Marie pour nous accompagner, durant la semaine d'études.

Ailleurs, nous avons bénéficié de la très précieuse collaboration de prêtres, de religieuses, et de laïcs... Ainsi, nous avons fait plusieurs conférences, émissions radiodiffusées et télévisées, sessions de formation et accordé d'importantes audiences à des consacrés et autres personnalités civiles des localités visitées. L'expérience dans la province orientale a été très bonne sur le plan des enseignements à tirer, car les activités étaient plus ou moins planifiées, et pourtant la mobilisation et l'engouement malgré tout, était réels !

Le Rwanda s'ouvre au crédit social !

Notre entrée dans le pays des mille collines (il y en a certainement trois fois plus) s'est faite sans tromperie ni tambour, mais... discrètement, à pieds. La ville de GISEYNI qui nous ouvre les portes du Rwanda, est jumelle de GOMA en République Démocratique du Congo, et située à seulement un mètre, derrière une barrière virtuelle, qu'aucune volonté politique ou autre, ne souhaite renforcer.

Après six heures de route à travers monts et collines, nous voici aux bons soins de Mademoiselle Beatha UWAMWIZA, et du bouillant Abbé Ildephonse UWIMANA, vicaire à la paroisse Sainte-Famille de KIGALI. Ce jeune prêtre a bravé tous les obstacles et «autres interdits», pour nous concocter un programme d'activités réaliste.



Depuis 2014, l'auditorium de l'Université Panafricaine du Congo (UPAC) à Kinshasa s'appelle «Auditorium Louis Even», en l'honneur du fondateur de Vers Demain et en appréciation de son message de libération économique.



Les représentants de Mgr l'Archevêque ont porté une attention particulière à l'œuvre, en posant une série de questions auxquelles nous avons répondu avec un plaisir évident, avant de présenter l'invitation de Vers Demain qui a été acceptée ! Nous avons eu de belles conférences, avec une mobilisation extraordinaire et un grand intérêt, au regard des échanges qui ont suivis. Beaucoup de participants ont souhaité que nous puissions rester plus longtemps, afin de mieux implanter l'œuvre au Rwanda.

A son tour, l'Abbé Deo Gracias nous accueille chez lui à NIANZA, dans le diocèse de BUTARE, à la paroisse Christ-Roi qui fut autrefois, le siège de la royauté rwandaise. L'Abbé Deo Gracias qui est le directeur du Collège Catholique Christ-Roi de NIANZA, et avait déjà une invitation pour Rougemont, s'est décidé à entreprendre les démarches, après avoir appris les informations contenues dans notre enseignement.

La «main du Seigneur»

Pour notre entrée au BURUNDI, le Père Evode BIGIRIMANA, recteur du sanctuaire du Mont SION et prêtre de la communauté des SCHOENSTATT, est venu comme la main tendue du Seigneur Jésus CHRIST, nous chercher à NIANZA. Après 7 heures de route et quelques fois de frayeurs, nous sommes arrivés à BUJUMBURA la capitale de la république du Burundi, où nous avons pris notre QG à l'OASIS. Le lendemain déjà, nous avons commencé une série de rencontres planifiées, d'abord avec le Père président de Justice et



M. Fahé de retour à Bunia en RDC en mars 2015 pour d'autres sessions d'étude.

Paix, puis avec le Vicaire Général, avant même de préparer et faire les conférences. Ici aussi, il a fallu informer officiellement Mgr Evariste NGOYAGOYE; archevêque de Bujumbura, avant d'entreprendre quoique ce soit.

Puis par la grâce de Dieu, la bonne nouvelle est tombée ! Mgr l'archevêque Evariste NGOYAGOYE qui a reçu le message de M. Marcel Lefebvre de nous accueillir a, par la voix de son Vicaire Général Mgr Anatole RUBERINYANGE, donné son accord pour la tenue de nos activités au BURUNDI. Nous avons commencé par diffuser l'information dans les universités publiques et privées de Bujumbura, et dans les média catholiques et privés.

KANANGA, au centre de la terre !

Je suis arrivé le jeudi 29 mai au soir, par un vol FOKKER 50 à KANANGA, après quelques jours passés à KINSHASA. Depuis le RWANDA, les contacts avec Mme Delphine BILOWA, directrice de CARITAS-KANANGA, grâce à la diligence de Jean-Pierre Richard, ont abouti à une planification rigoureuse de mon calendrier de travail.

Ainsi à ma descente d'avion, j'ai été conduit au centre d'accueil missionnaire CIPANDA, puis s'en est suivie une séance de travail de 45 mn, pour valider mon programme dont une copie m'a été remise sur place. Mon premier rendez-vous était donc le Colloque International sur le thème: «Développement durable en Afrique, portée et limites», tenu les 30 et 31 mai 2014, à l'Université Catholique du KASAÏ à KANANGA.

Nous étions quatre conférenciers à intervenir. Mes illustres devanciers, très en verve, ont montré leur talent académique! Ils se sont évertués à définir le concept de développement en des termes bien accessibles à tous. Quand arriva cependant notre tour de passage, nous avions compris que là se présentait à nous, une des formidables occasions de cette mission dans cette région située au centre du globe terrestre.

Après avoir fait les civilités, j'ai présenté en une dizaine de minutes l'œuvre des Pèlerins de Saint Michel et son illustre fondateur M. Louis EVEN, et le pourquoi

du combat d'information du journal Vers Demain (de toutes les façons, un débat était prévu à la suite de nos interventions). Je leur ai expliqué que le système financier qui régit le monde en ce moment ne permettra jamais la mise en œuvre d'aucune politique de développement véritable, parce qu'il est sorti de son rôle... Et alors, l'auditoire ahuri et choqué, a commencé à scandrer «plus de temps, pour lui!»

Puis le modérateur accepte de se plier à la volonté de l'assemblée en nous accordant de prendre tout notre temps pour étancher la soif populaire sur ces questions délicates, c'est alors que nous parlons du véritable but de l'économie, de la dictature bancaire planétaire qui détruit tous les projets des nations, du système d'argent-dettes cause de la pauvreté et des guerres, etc...

Mon expérience personnelle montre que cette mission a été très bien planifiée par la Maison Saint Michel, qui lui a accordé toute l'attention nécessaire, en plus des dispositions pratiques qui ont été prises sur le terrain en vue du succès final. Ici, nous voulons saluer entre autres qualités, l'homme de communication qu'est M. Marcel LEFEBVRE, ainsi que son sens élevé du service !

La mission a été tout aussi bien organisée avec beaucoup de rigueur et d'intérêt, par les organisations de la société civile et les personnes qui nous ont accompagnés, aussi bien sur le terrain que de loin. En général, nous pouvons le dire, la main de Dieu a conduit cette mission.

Louis Fahé

Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est rentrée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

Mme Marie-Jacqueline Potvin nous a quittés pour la céleste Patrie

Nous recommandons à vos prières cette chère Pèlerine de saint Michel, Mme Marie-Jacqueline Potvin décédée le 5 mars dernier, à l'âge de 89 ans.

Mme Potvin était l'ainée des filles de la grande famille de 19 enfants de M. et Mme Pierre Bouchard d'Arvida qui ont été parmi les disciples de la première heure de l'Oeuvre de Louis Even pour enseigner le Crédit Social au Canada français. Ils ont été de grands propagandistes de Vers Demain, au Saguenay.

Mme Potvin (Marie-Jacqueline) portait le Béret Blanc avec fierté, et pour cause, car c'est son père Pierre qui en a eu l'inspiration et qui l'a fait fabriquer. Pour le congrès de 1949, nos fondateurs avaient demandé aux créditistes d'inventer un moyen de propagande à porter sur soi, afin que les gens en nous voyant sachent que nous sommes créditistes. Certains sont arrivés au congrès à Abertos avec une mante, un brassard. Pierre Bouchard lui, est arrivé avec son groupe du Saguenay, tous coiffés d'un beau béret aux couleurs de notre drapeau «blanc, rouge et or». C'est lui qui a obtenu la palme. Nous portons ce béret comme identification. Encore aujourd'hui, c'est notre uniforme.



Notre chère compagne défunte était la mère de M. Yves Potvin, un ardent créditaire actif de la région de Toronto. Mme Potvin était la sœur de Mme Monique Simard, de Mme Marie-Pierre Truchon et de la regrettée Mme Raymonde Bonenfant, des grandes Pèlerines de leur région. Les pressions de nos apôtres et l'éducation du peuple par notre journal Vers Demain ont contribué à obtenir la loi fédérale de l'universalité des pensions de vieillesse qui a été décrétée en 1952. Mme Potvin, apôtre au porte en porte, aimait dire aux gens: «Moi-même, à 18 ans, j'ai fait signer des pétitions pour obtenir une pension aux personnes âgées qui, en grande partie, à l'époque, ne recevaient rien».

Bien sûr, le combat auquel a participé généreusement Mme Potvin, a toujours été accompagné de milliers d'Ave Maria semés par les apôtres de Vers Demain sur les routes et dans les familles d'Halifax à Vancouver. Notre zélée Pèlerine a été assidue à la Croisade du Rosaire de porte en porte. Elle a participé à de nombreuses tournées d'apostolat au Nouveau-Brunswick, en Ontario et à la grandeur de la province de Québec. Personnellement, moi-même, Yvette Poirier j'ai eu le grand privilège d'être accompagnée par elle pour aller tenir des réunions dans différents territoires et dans

mes nombreuses tournées d'apostolat de porte en porte en Gaspésie, au Lac Saint-Jean, en Abitibi, dans le Témiscamingue de Québec et d'Ontario, et ailleurs. Quand nous allions en équipe, quatre ou six personnes dans des régions, Mme Potvin était notre conductrice. Nous quêtions nos couchers et nos repas. Mme Potvin ne reculait jamais devant les sacrifices. Elle aimait rencontrer les familles pour réciter avec elles une dizaine de chapelet et les abonner à Vers Demain. Elle s'est

dépensée à l'apostolat jusqu'à ce que ses forces le lui ont permis. Elle a visité les familles de porte en porte jusqu'au-delà de 80 ans.

Notre dévouée Pèlerine de saint Michel venait aussi fréquemment nous offrir ses services bénévoles de couturière de renommée à la Maison Saint-Michel de Rougemont. Elle a confectionné des vêtements pour nos demoiselles et garçons à plein temps, de la lingerie pour les chambres. Elle avait des doigts de fée, elle excellait dans les œuvres d'art. Elle a fabriqué des voiles de tabernacle, des ornements sacerdotaux, des nappes d'autel, des robes d'Enfant Jésus etc.

Nous sommes assurés que tout le dévouement et les actes de charité de Mme Marie-Jacqueline Potvin ont contribué à enrichir son trône dans la céleste Patrie. Comme nous avons une dette de reconnaissance envers elle, nous nous appliquerons à offrir nos messes et nos prières pour le repos de son âme. A l'assemblée mensuelle des Pèlerins de saint Michel, dimanche le 22 mars, à la Maison de l'Immaculée, la Messe a été célébrée pour cette grande apôtre de l'Œuvre de Vers Demain.

Yvette Poirier et Thérèse Tardif

Assemblées mensuelles

**Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:**

24 mai, 28 juin, 26 juillet

**Semaine d'étude: 20 avril au 2 mai
Siège de Jéricho: 3 au 9 mai**

**10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle
de la Maison de l'Immaculée**

Feu Jean-Baptiste Grégoire du Manitoba Catholique et créditaire convaincu

Après cinquante neuf ans et demi de mariage, entouré de son épouse Lina Vielfaure et de ses sept enfants, Jean-Baptiste Grégoire, de Lorette Manitoba, est décédé paisiblement, le 29 mars 2015. Il était âgé de 91 ans. Il a eu de belles funérailles catholiques avec messe dans sa belle église Notre-Dame de Lorette, église de son baptême, église qu'il a fréquentée toute sa longue vie. Et il fut inhumé dans le cimetière où ses enfants pourront encore se regrouper autour de son tombeau pour prier pour lui et avec lui, car son âme est toujours vivante.

Témoignage de sa fille Bernadette:
«Papa était un fermier passionné et bon jardinier. Il avait toujours un bon sens de l'humour et aimait taquiner. Homme de grande générosité, tous se sentaient accueillis chez lui. Il a su transmettre sa foi profonde à ceux et celles qu'il rencontrait. «Papa, tu as bien mérité ton repos et nous te garderons toujours dans nos cœurs. (De ses petits-enfants) Pépère nous ne t'oublierons jamais.»

Jean-Baptiste Grégoire était aussi un fervent créditaire de Louis Even, depuis plus de 50 ans. Comme nous le voyons il était catholique et charitable, c'est pourquoi il a accueilli de tout son cœur la belle lumière du Crédit Social et avec son épouse et ses enfants, ils recevaient chaleureusement tous les Pèlerins de saint Michel de passage au Manitoba, repas et couche pour tout le temps qu'ils étaient dans la région. Lui et ses garçons accompagnaient nos Plein-Temps au porte en porte. Réjean Lefebvre, notre Pèlerin depuis 50 ans, a eu le plaisir d'être accompagné par M. Jean-Baptiste



Grégoire lors de ses tournées au Manitoba. Ils obtenaient des résultats phénoménaux. Presque toutes les familles visitées s'abonnaient au fameux journal Vers Demain, c'est que la mentalité était déjà bien préparée par ce pilier de l'Œuvre de Louis Even de Notre-Dame de Lorette. En plus des abonnements à Vers Demain qu'il prenait, M. Grégoire fournissait à l'œuvre une bonne contribution financière sans manquer une seule année.

Après avoir lu le témoignage de Bernadette et sachant que son cher Papa était profondément créditaire, il m'est venu à l'esprit cette parole du Père Thomas Landry, Dominicain, paroisse prononcée dans son homélie devant un groupe de créditaires en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph, en la fête de saint Thomas d'Aquin, le 7 mars 1938: **«Qu'il fait bon être catholique quand on est créditaire; Qu'il fait bon être créditaire quand on est catholique.»**

La sainte Messe sera célébrée pour le repos de l'âme de M. Jean-Baptiste Grégoire, samedi le 18 avril 2015 à la Chapelle de la Maison de l'Immaculée, à Rougemont recommandée par les Pèlerins de saint Michel.

Thérèse Tardif

**Envoyez-nous votre e-mail
pour recevoir de nos nouvelles**



Tous nos abonnés qui le désirent peuvent recevoir, en plus de la version papier de la revue Vers Demain, la version électronique (en format pdf), ainsi que notre lettre mensuelle qui fait part des grands développements de notre œuvre dans le monde entier et de toute autre nouvelle intéressante et importante.

Pour cela, il ne vous suffit que d'avoir accès à l'internet, et de nous envoyer votre adresse e-mail (courriel), ainsi que votre nom et adresse tel qu'ils apparaissent sur l'étiquette à l'endos de la revue. Vous pourrez ainsi lire la revue sur votre ordinateur au moins deux semaines avant de recevoir la version papier par la poste. Il vous est même permis d'envoyer ce fichier pdf à vos contacts, pour qu'eux aussi puissent connaître notre revue.

Assemblée mensuelle à Montréal

**Église St-Vincent Ferrier
près du métro Jarry**

**Entrée sur la rue Henri-Julien
au numéro 8145**

12 avril, 14 juin, 12 juillet

1.30 hre p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion

Pour informations: 514-856-5714

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

U.S. Postage Paid
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

«Saint Joseph nous assiste dans tous nos besoins»



Sainte Thérèse d'Avila, la grande réformatrice du Carmel dont on célèbre le 500e anniversaire de naissance en mars 2015, déclarait au sujet de saint Joseph:

«Les autres saints semblent avoir reçu de Dieu le pouvoir de nous assister dans telle ou telle nécessité spéciale; mais le glorieux saint Joseph, je le sais d'expérience, nous assiste dans tous nos besoins... Je ne lui ai jamais rien demandé qu'il ne me l'ait accordé.»